

l'Arcisien

www.arcis-sur-aube.com

LE MAGAZINE DE NOTRE VILLE

AU FIL DU TEMPS ARCIS-SUR-AUBE

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE



22 SI ON EN PARLAIT

Petites villes de demain lance une étude sur le commerce

32 PATRIMOINE

Découvrez la balade arcisienne

48 INTERCOMMUNALITÉ

Les effets du contrat local de santé

RÉTROSPECTIVE 4	SI ON EN PARLAIT 10	VIE MUNICIPALE 24
INTERVIEWS 28	HISTOIRE ET PATRIMOINE 32	LES ASSOCIATIONS 34
CONSEIL MUNICIPAL 46	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 48	VIE PRATIQUE 52



VOLONTÉS FUNÉRAIRES

Libérez vos proches de l'organisation de vos obsèques.

Vos volontés clairement définies

Valeur testamentaire

Pas de financement à l'avance

Service gratuit



ARCIS-SUR-AUBE 03 25 37 01 12 TROYES 03 25 72 52 52
Assistance funéraire 24h/24 · 7j/7 · Marbrerie · Contrats obsèques
www.fourquet-funeris.fr

CHÈRES ARCISIENNES ET CHERS ARCISIENS,

Charles HITTLER - Maire d'Arcis-sur-Aube



Les congés d'été sont déjà un lointain souvenir, mais prolongés par la météo clémente, nous avons pu prolonger les animations, les festivités, des rencontres et des liens de tout ordre jusqu'à tard dans la saison automnale.

Ce beau temps, sec, voire caniculaire de l'été dernier, a failli nous jouer des tours pour le maintien de nos « trois fleurs » attribuées par le jury du concours national des villes et villages fleuris, mais l'investissement du service technique a porté ses fruits. Merci à eux. Un autre remerciement national est affiché depuis peu aux entrées de notre commune, les « deux sourires » attribués à l'association Commerce et artisanat de proximité (CAP Arcis) dès sa première année de participation par l'association « La Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville » pour la mobilisation des acteurs économiques et leur implication, la qualité du travail réalisé collectivement, l'investissement global des commerçants et les initiatives locales notamment institutionnelles menées en faveur de l'expression des valeurs développées par l'association. La journée locale de l'édition 2022 a à nouveau été un franc succès. Merci pour leur implication et leur confiance.

Au fil de votre lecture du présent bulletin, vous trouverez d'autres informations relatives au dynamisme de votre commune, au travers de la présentation d'acteurs de notre territoire.

Mes adjoints vous ont préparé pour l'occasion une petite synthèse des actions municipales depuis notre prise de fonction, de nombreuses choses certes, mais tant reste à faire... La conjoncture internationale créant une hausse générale des prix, de l'énergie en particulier, nous oblige à plus de rationalisme afin de limiter son coût financier, mais aussi environnemental. L'extinction



de l'éclairage public entre 23 heures et 5 heures depuis le premier octobre dernier fait partie des mesures mises en place. Les économies électriques d'environ quarante pour cent permettront dans un premier temps de financer plus rapidement le passage de l'éclairage public à la technologie led. Il est également porté une attention particulière à l'illumination de notre commune à l'occasion des fêtes de fin d'année. Il faut garder cet esprit festif, de convivialité et d'entraide, sans toutefois être dans l'exagération. Pour les bâtiments propriétés de la commune, la gestion du chauffage est une autre priorité : l'ensemble des installations a droit à une inspection approfondie devant découler sur des actions permettant de notables économies.

À moyen et long termes, au regard des hausses annoncées des prochains contrats d'énergie (électricité et gaz), cela devrait permettre à notre collectivité de contenir ces dépenses.

Mais voyons également le côté positif de l'extinction de l'éclairage public, il ne sera plus nécessaire à ceux qui souhaitent (re) découvrir les constellations et étoiles de se rendre à la campagne.

Mais cette hausse des prix ne menace pas que l'équilibre budgétaire de la commune. De plus en plus de nos concitoyens aux faibles revenus - familles monoparentales, retraités, étudiants... - font appel au centre communal d'action sociale (CCAS) pour des aides, principalement de chauffage. Devant l'ampleur des difficultés rencontrées, le CCAS a contacté Les Restos du Cœur pour apporter leur soutien dans l'aide alimentaire et de produits d'hygiène, mais aussi à l'accès aux droits et à la justice, à l'accompagnement au budget, à l'emploi...

Je ne vous détaille pas les nombreux travaux réalisés dans les écoles ou à proximité, décrits dans les pages de ce bulletin, qui facilitent la vie des enfants et de leurs familles, sécurisent la circulation rue de Paris par la mise en place d'une zone « 30 » et tout en diminuant les nuisances sonores.

Ces petits « riens », ajoutés à d'autres actions, telles l'accueil des nouveaux arrivants, les projets de la commission Jeunes, la résidence d'architectes de l'été dernier pour le développement de la commune selon les attentes des habitants, la Balade arcisienne et la Route de la craie mises en place par la communauté de communes d'Arcis-Mailly-Ramerupt, le site internet communal modernisé accessible en début 2023 ou les mots-croisés en fin du bulletin permettent à tout un chacun de s'approprier davantage notre commune, sa commune.

Je vous souhaite une excellente fin d'année, dans ces temps économiques plutôt difficiles, mais il faut prendre exemple sur nos anciens qui ont traversé au fil du siècle dernier des moments bien plus graves. Cela s'appelle la sagesse.

Mentions légales :

Directeur de publication : Charles HITTLER, Maire

Conception et réalisation : SYSCOM' (www.agence-syscom.com)

Impression : DM Lettres Print Solutions (6 rue Archimède - 10600 La Chapelle St Luc) - **Tirage :** 1 650 exemplaires

Dépôt légal : juillet 2021 - **Crédit photos :** SYSCOM', Mairie d'Arcis-sur-Aube, La Plaine d'Arcis, Sylviane BONNAIRE

Responsable de la publicité : Mairie d'Arcis-sur-Aube (03 25 37 80 36 - mairie@arcis-sur-aube.com)



« Fête de la Musique le 21 juin

« Inauguration de la Balade arcisisienne le 9 juillet



« Inauguration de la boutique éphémère le 9 juillet

« Journée des auteurs le 9 juillet



« Vide grenier le 10 juillet



« Fête Nationale les 13 et 14 juillet





Honorariat
de M. Serge
LARDIN ancien
maire
d'Arcis-sur-Aube
le 18 juillet



Fête
patronale les
27 et 28 août



Mise à l'honneur
et remise de médailles aux
écoliers, apprentis et sportifs



Cérémonie de la Libération
d'Arcis-sur-Aube le 28 août



« Forum des associations le 3 septembre



« Les Foulées arcisiennes le 11 septembre



« Concours de pétanque de l'ESNA le 17 septembre

« Loto du Kiwanis le 1^{er} octobre





Journée Nationale des Commerçants et Artisans de Proximité le 8 octobre



Remise d'un chèque de 2050 € à la ligue contre le cancer du sein le 9 novembre



LE SOURIRE AU PLURIEL POUR LES COMMERÇANTS D'ARCIS-SUR-AUBE

L'association des commerçants d'Arcis-sur-Aube affiche deux sourires sur des panneaux aux entrées de ville, récompensant l'accueil des professionnels

L'association des Commerçants et artisans de proximité (CAP) d'Arcis-sur-Aube peut être fière. À la suite de sa 1^{ère} participation en octobre 2021, à la Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP) et du centre-ville, le comité national de la JNCP a accordé ses deux premiers « sourires » à l'association de commerçants. Grâce à l'investissement des commerces adhérents et ceux issus des villages de la communauté de communes Arcis-Mailly-Ramerupt, la réussite de cette journée avait été totale.

Ces sourires sont désormais visibles sur des panneaux affichés aux quatre entrées de la ville. Le 19 septembre, en présence d'élus et de représentants du monde du commerce, ces panneaux ont été inaugurés en compagnie du maire, Charles HITTLER. Des panneaux subventionnés par la municipalité, réalisés par Maxime CROUET de l'entreprise signature, et bétonnés dans le sol par les services techniques.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries a pour but de récompenser les Arcisiens qui fleurissent et embellissent leurs jardins, balcons ou fenêtres.

Il est ouvert à tous les Arcisiens et il est un facteur d'amélioration de la qualité et du cadre de vie de notre commune. Les habitants désirant participer à ce concours doivent s'inscrire directement à la mairie ou sur le site internet de la ville. Seuls seront récompensés les jardins, balcons, terrasses visibles de la rue, le jury appréciant ceux-ci depuis le domaine public.

Ce concours comporte 3 catégories :

- jardin visible de la rue,
- fenêtres, cours ou terrasses,
- commerces et établissements publics.

Le jury établit un classement dans chacune des catégories en évaluant le végétal, l'entretien et l'esthétisme.

Cette année il y a eu 18 participants inscrits.

Les lauréats sont pour la catégorie avec jardin visible de la rue :

1. Alain Lambert
 2. Nadine Pillot
 3. Jean Robert
 4. Ghislaine Moret
 5. Noël Manuel
 6. Hugues Jobe
 7. Nathalie Haine
 8. Guy Breuil
 9. Francine Lorphelin
- pour la catégorie, fenêtres, balcons ou terrasses :**
1. Patrick Leclerc
 2. Michel Ridet
 3. Brigitte Dupas

4. Daniel Brisard
5. Nathalie Diot
6. Jean Paul Poncelet
7. Bernadette Booghs
8. Françoise Tschenn
9. Annie Favresse

La municipalité remercie chaleureusement tous ces participants qui tiennent à cœur d'embellir leur environnement et les félicite pour leur participation, elles les encouragent à renouveler leur inscription pour l'année prochaine.

Anne Loiseau



RAPPEL INSCRIPTION AU CONCOURS DES « MAISONS FLEURIES »

Ce concours a pour objectif de récompenser les actions menées par les Arcisiens en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons, fenêtres, murs, cours et terrasses.

Il est ouvert à tous les résidents Arcisiens et se veut un des facteurs d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

Ce concours est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie.

Seuls seront récompensés les jardins, balcons, fenêtres, murs, cours et terrasses visibles de la rue. Le jugement s'effectuant depuis le domaine public.

Ce concours comporte 3 catégories :

- **Catégorie 1 :** Jardin visible de la rue,
- **Catégorie 2 :** Fenêtres, Murs fleuris visibles de la rue,
- **Catégorie 3 :** Commerces et établissements publics.



L'inscription est gratuite, le bulletin d'inscription sera à compléter et à déposer à la mairie pour le 30 juin 2023 au plus tard. Il sera disponible à l'accueil et également téléchargeable sur le site de la commune.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Dans le cadre du label des Villes et Villages Fleuris, la ville d'Arcis-sur-Aube a reçu le jury régional cet été.

Des membres de la commission espaces verts ainsi que le personnel du service technique ont préparé un circuit dans la ville afin de lui présenter les différentes orientations de plantations faites cette année : fauchage tardif dans les zones éloignées du centre ville, taille des arbustes en port libre et plantation de vivaces (qui sont pérennes) aux entrées de la commune.

Le concours des maisons fleuries, la mise en place des référents de quartier, la plantation d'arbres au collège, la plantation de fruitiers le long de la voie Châtelaine ainsi



que la plantation d'arbustes sur la butte derrière le stade, l'assainissement des arbres du parc Robert Piat, l'installation de nichoirs à chauve-souris ont été particulièrement remarquables.

Aussi, le jury régional maintient notre commune dans son classement « **villes et villages fleuris - 3 fleurs** ».

Celui-ci a particulièrement apprécié la belle transversalité avec les services en charge des espaces

verts et la motivation des élus. Quelques recommandations ont été proposées : l'embellissement de certains quartiers à poursuivre, le fleurissement d'annuelles au centre ville, la gestion différenciée avec fauchage tardif sur certaines zones et l'accentuation de la présence du végétal toute l'année.

Un grand merci aux services techniques, à l'entreprise Coquin des serres de l'Ardille pour sa collaboration et ses conseils, au service administratif, en particulier Jennifer pour la réalisation du fascicule destiné au jury, et à toute la commission espaces verts.

Anne Loiseau

POUR VOTRE VUE ET VOTRE AUDITION L'ÉQUIPE ADELIE OPTIQUE



Anne MICHELI

Bilan auditif gratuit

100 % Santé reste à charge 0 €uro*

Essai gratuit des appareils auditifs
pendant 1 mois

Emilie BROUET

Test visuel - Conseil et visagisme

Devis gratuit

Lentilles de contact

Deuxième paire offerte*

Partenaire avec de nombreuses mutuelles



Du MARDI au VENDREDI

9h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

Le SAMEDI de 9h00 – 18h00

ADELIE OPTIQUE
2-4 Avenue GRASSIN
10700 ARCIS SUR AUBE

Tel : 03 25 37 09 67

(*Voir conditions en magasin)

COLLECTE DE VOS SAPINS NATURELS DU 2 AU 16 JANVIER 2023

Cette action vise à lutter contre les dépôts sauvages sur le domaine public.

Seuls les sapins naturels sont acceptés : sapins naturels avec ou sans socle en bois, sacs bruns clairs en amidon de maïs, sacs « Handicap International » et sacs « Ok Compost ».

Ne sont pas acceptés :

les sapins en plastique, naturels floqués ou colorés, les guirlandes et autres décorations et tous les autres sacs (ex : sacs en plastiques).



NOUVEAUX COMMERÇANTS

DE LA PLAINE AU CASIER

Cette nouvelle enseigne au 7, rue de Châlons propose des produits locaux par le biais d'un automate installé dans les anciens locaux de la pharmacie. Ouvert 7 jours sur 7 et 24 h/24, chacun pourra y trouver des œufs, des légumes, des plats cuisinés, de la viande, de l'huile, du jus de pomme, des fromages, des yaourts, des confitures, etc.

CHEZ LILI

Un nouveau magasin s'est ouvert début septembre au 6, rue de Châlons, dans les anciens locaux du salon de coiffure Actually, cet espace est dédié à l'univers du cocooning, de la beauté et de la mode. Ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 18 h et le samedi de 10 h à 17 h, sans interruption.



La commune d'Arcis-sur-Aube est fière de vous informer qu'à compter du mois de janvier le site internet fait peau neuve. Au cours des prochaines semaines, le contenu du site continuera d'augmenter et de se mettre à jour.

*Pour consulter le site :
www.arcis-sur-aube.com
Pour nous joindre par mail :
mairie@arcis-sur-aube.com*

SYNTHÈSE DES TRAVAUX

2^{ème} semestre

HLM RUE JEAN JAURES

- Remplacement des portes des communs
- Réfection totale d'un appartement

HLM ROUTE DE NOZAY

- Remplacement des portes des communs
- Reste à faire : changement d'une fenêtre et réfection d'une douche

ÉCOLES

- Pose de gouttières

GARDERIE

- Ensemble des travaux terminés

PROJETS 2023

- Isolation en régie des combles des logements
- Agendas d'accessibilité programmé (achat de panneaux indicateur PMR)
- Entretien des chaudières des logements communaux
- Réfection de la toiture de la Fraternelle
- Pose d'une rampe d'accessibilité à la garderie
- Mise en sécurité incendie et désembouage chauffage de la mairie
- Changement des fenêtres de la maternelle
- Changement de 3 chaudières (prévisionnel)
- Passage en leds, porte d'entrée et chemin accès école Aurillac
- Passage en leds maternelle
- Portail entrée école Jules Ferry
- Régulation des chaudières des bâtiments communaux
- Réfection du logement Colonel Driant

TRAVAUX DE VOIRIE EFFECTUÉS EN 2022

Aménagement de la rue Jean Jaurès, création de 22 places de parking dont 13 places enherbées et une place PMR (personne à mobilité réduite), une bande cyclable, un porte-vélo et deux bancs. L'accès à l'école est maintenant aux normes « PMR ». Cette rue est limitée à 30km/h pour rendre le piéton et le cycliste prioritaires. Ce nouveau parking permet de se stationner temporairement pour déposer les élèves en toute sécurité.

Respectons le Code de la route dans l'intérêt de nos enfants...



Aménagement du parking devant le fleuriste, cinq places (zone bleue) et une place PMR.



Le tronçon entre l'école maternelle et le PMU est limité à **30 km/h** dans les deux sens.



Sécurisation du passage piéton devant le PMU.

SANS OUBLIER

- Aménagement « Chaucidou* » mail Notre-Dame
- Création d'une contre-allée cyclable mail Notre-Dame (entre la rue GRASSIN et la rue de Troyes)
- Pose de 3 « porte-vélos » collectifs COSEC, mairie et cour entre la maternelle et l'école Primaire
- Pose de 3 « porte-vélos » individuels trottoirs rue de Brienne et place de la République. Viendra prochainement la pose de 7 « porte-vélos » individuels dans différents points de la ville.

La collectivité est vraiment impliquée dans un mode doux de déplacements et de ce fait, l'augmentation de la pose de mobilier permettra aux Arcisiens de stationner leurs vélos en toute sécurité.

En 2022, nous avons également continué le service de proximité et investi environ dix mille euros suite aux demandes relayées par les référents de quartier.

**chaussée pour les circulations douces.*

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Mise en place d'éclairage en LED dans la rue de Paris et la place de la République. En 2023 l'éclairage de la rue de Châlons, la rue de Troyes et la place des Héros d'Arcis passera en LED.

L'économie engendrée par l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5h nous permettra de continuer la mise en place de LED dans toutes les rues et les lotissements d'Arcis-sur-Aube.

Les fils électriques nus ainsi que le réseau télécom ont été enterrés rue de Châlons.



En 2023, il en sera de même route de Nozay et rue de Troyes.

LA COMMISSION VOIRIE EST TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE, N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER. LA SÉCURITÉ ET L'AMÉLIORATION DE NOS RUES EST L'AFFAIRE DE TOUS.



COMMISSION JEUNES :

La poursuite des projets

En 2021, le conseil municipal a instauré une commission Jeunes en son sein pour donner la parole aux plus jeunes de ses administrés. Ainsi, des élèves de l'école élémentaire Aurillac et du collège La Voie Châtelaine issus des niveaux CM1 à 5^{ème} ont été élus pour deux ans au sein de la commission Jeunes d'Arcis-sur-Aube.

Leur mandat devait prendre fin en octobre 2022. Mais devant les sollicitations et le désir des jeunes membres de poursuivre et de finaliser leurs actions, freinées par la nouveauté de cette commission où tout était à construire, mais aussi par la pandémie qui a fortement ralenti les rencontres et les débats, la commission a décidé de proroger son action d'une année. Ainsi les prochaines élections se dérouleront dans les établissements respectifs à l'occasion des élections des délégués de classe lors du premier trimestre de l'année scolaire (octobre 2023).

Les jeunes élus poursuivent leurs travaux sur les mêmes trois projets que sont la construction d'un parc sportif et de loisir, la propreté de la commune et le regard porté sur le handicap.

En juillet dernier à l'occasion de la célébration de la fête nationale du 14 Juillet, sur l'initiative de la commission, il avait été installé un skatepark temporaire. Devant le peu d'engouement des Arcisiens, jeunes et moins jeunes, de s'approprier cette structure, la commission a décidé de la réalisation d'un pumptrack (parc composé d'une piste en boucle destinée à tout engin à roues non motorisé, notamment du type BMX ou VTT) ; cette structure permettra sans nul doute aux jeunes cyclistes de réaliser leurs exploits acrobatiques ailleurs que sur les voies de circulations.

Ce projet de parc a eu l'aval du conseil municipal au travers du vote du budget, subventionné à quatre-vingts pour cent par l'Agence nationale du sport, la région Grand Est, le conseil départemental de l'Aube, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), a également un soutien local au travers de conventions signées avec le collège La Voie Châtelaine et l'association La Maison pour tous - Le nouveau monde d'Arcis-sur-Aube. Le territoire arcisien, régi par son plan local

d'urbanisme (PLU), n'est ni très grand ni extensible. Aussi, pour ne pas créer de nuisances aux futurs riverains, le choix s'est porté sur l'emprise des installations sportives communales (d'autres solutions ont été délaissées en raison d'une interdiction de construction, d'un refus des Bâtiments de France ou pour une question de sécurité).

Néanmoins, il persiste des réticences quant à son implantation, notamment de la part des associations AV3S et ESNA, craignant voir disparaître certains équipements.

Après une pétition, une réunion de médiation a eu lieu fin octobre qui a permis de trouver un terrain d'entente. Cependant la solution ainsi trouvée empièterait un domaine départemental. Il a été donc demandé au conseil départemental de l'Aube de répondre, dans la mesure du possible, favorablement à la mise à disposition d'un terrain pouvant accueillir l'aire d'entraînement des lancer de disques, javelots et poids. Au moment de la rédaction, la réponse n'est pas encore connue.

Le groupe « environnement » a quasiment finalisé son projet. Une vingtaine de panneaux rigides d'information traitant des incivilités dues aux déjections canines seront mis en place au printemps prochain par la commission Jeunes, aidée par le service technique communal. Concomitamment aura lieu une campagne d'affichage dans les commerces et de distribution de prospectus. Cette action est subventionnée par le Kiwanis Club Arcis Val d'Aube qui a officiellement remis son chèque de soutien le 23 novembre dernier.

Les élus du groupe « handicap » avance difficilement sur ce projet en raison du manque de contacts (n'hésitez pas à venir les aider par vos idées ou connaissances). Il est toujours envisagé de créer à l'aide du lycée des Cordeliers un parcours dans le parc pour faire connaître les difficultés que peuvent rencontrer les personnes souffrant de handicap.

Mme Sybille BERTAIL-FAESSERT, vice-présidente du conseil départemental de l'Aube, co-présidente de la commission Éducation - citoyenneté / Sport, a été contactée et serait ravie d'accompagner la commission Jeunes dans ce projet. Il lui a été proposé de rencontrer la commission lors d'une prochaine réunion.

LE CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

La commission sociale en lien avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a pour mission d'être au plus proche des besoins des Arcisiens.

Le « social » tel qu'on peut se l'imaginer est en plein changement, il passe d'une gestion des problèmes de la vie, à l'accompagnement des moments de la vie. La politique sociale de notre commune s'appuie sur un diagnostic en lien avec les partenaires sociaux et les habitants. Nous avons à cœur d'accompagner les différents moments de vie des habitants et aussi d'avoir une attention bienveillante pour nos aînés. Notre objectif de début de mandat, si particulier, a été pour nous d'accompagner les personnes les plus impactées par les confinements et de répondre présent aux différentes demandes des habitants. Nous avons aussi voulu consolider les actions existantes de l'ancienne équipe qui ont un réel impact pour les habitants et d'en promouvoir de nouvelles en lien avec les acteurs locaux.

Pendant la période de confinement et de crise sanitaire, nous avons eu un regard bienveillant pour nos anciens. Nous avons été contraints d'annuler le traditionnel repas dansant, nous avons donc décidé de le remplacer par la distribution d'un panier garni, complété par deux bons d'achats de 10 euros à dépenser dans nos magasins de proximité arcisiens. Le tout dans un double objectif de soutien de nos commerces fortement impactés par la crise



sanitaire et également permettre aux personnes de retourner voir leurs commerçants. Les paniers ont été bien accueillis, et très appréciés.

Le CCAS distribue plus de 275 paniers ce qui a permis de toucher 355 personnes. Pour les distribuer, nous avons tenu une permanence et nous avons aussi déposé les paniers directement chez les personnes non mobiles.



En plus de cette distribution, nous avons mis en place des

appels téléphoniques pendant le deuxième confinement, réalisés par des conseillers de la commission sociale et du CCAS, ainsi que des visites à domicile qui nous ont été proposées par la MPT Centre Social - Un Nouveau Monde. Ce lien indispensable pour les personnes les plus touchées par l'isolement lié à la crise, a été fortement apprécié et nous gardons encore aujourd'hui des contacts avec certains d'entre eux. L'objectif de notre CCAS et de ses représentants est d'être proche de ses habitants.



Il nous a tenu à cœur de ne pas oublier les résidents de l'EHPAD Pierre d'Arcis, qui ont aussi été fortement touchés par le Covid, et le sont encore aujourd'hui. Nous avons donc décidé de leur offrir un goûter et des jeux en bois adaptés à la mobilité des pensionnaires. Ce goûter est proposé en compagnie de l'équipe de la maison de retraite et des élus, avec en 2022, une représentation des jeunes de notre harmonie municipale.

Toujours lié à la crise, les violences intrafamiliales se sont multipliées en France, et notre commune ne fait malheureusement pas



exception. En lien avec les travailleurs sociaux du conseil départemental, nous avons décidé de soutenir les personnes, majoritairement des femmes, qui sont obligées de quitter leur foyer du jour au lendemain pour leur sécurité. Nous avons financé cinq sacs à dos d'urgence, pour accompagner, au minimum, le départ de ces femmes de leur domicile. Le CCAS a été soutenu par Carrefour Market d'Arcis-sur-Aube, avec le don de produits d'hygiène et de jeux pour les enfants. Ce projet est en lien avec le pôle des solidarités du département d'Arcis-sur-Aube, qui est souvent

le premier acteur à recevoir ces victimes et à les aider.

En octobre, nous avons reçu à la mairie, les nouveaux habitants Arcisiens. Les élus présents ont voulu les recevoir autour d'un temps d'échange convivial et la visite des lieux. Une trentaine de personnes ont répondu à notre invitation.

La commission sociale et le CCAS travaillent depuis 2021 à la mise en place d'une épicerie solidaire. Ce projet va voir le jour en novembre grâce au partenariat acté avec les Restos du Cœur. Une distribution alimentaire sera mise en place une fois par semaine, les vendredis matins, dans les locaux de l'espace Henri Dunant. Les Restos du Cœur vont faire plusieurs points de distribution dans tout le département grâce à l'acquisition d'un camion alimentaire.

Outre ces actions, une permanence est ouverte, sur rendez-vous, à la mairie, assurée par Cynthia Lesage, adjointe aux affaires sociales, pour accompagner les personnes dans leurs différents besoins.



AFFAIRES SCOLAIRES, COMMUNICATION ET INFORMATION

AFFAIRES SCOLAIRES :

Durant les deux années qui viennent de s'écouler, nous avons dû affronter l'épidémie de la Covid avec la mise en place d'un protocole sanitaire pas toujours évident à mettre en œuvre, merci d'ailleurs au personnel pour leur implication et leur travail.

Nous avons mis en place un second service à la cantine scolaire, ce qui permet aux enfants d'être en plus petit nombre et de profiter d'un temps détente ou créatif. Il y a eu également un changement de fournisseur pour les repas, qui satisfait les papilles des enfants.

L'école Aurillac a pu s'équiper d'un socle numérique grâce au plan de relance qui vise à accompagner l'innovation pédagogique et la transformation des pratiques pédagogiques dans l'école au service de la réussite scolaire de tous les élèves.

Depuis la rentrée, nous avons emménagé la garderie de l'école Aurillac à la place de

l'ancienne bibliothèque, qui avait lieu jusqu'à lors dans les locaux de la cantine. Cela permet d'avoir une salle « temps calme » et une salle « espace créatif » plus appropriées pour les enfants.

COMMUNICATION / INFORMATION :

Concernant la partie communication information, nous avons mis en place l'application **Panneau Pocket** qui permet à la population de recevoir des informations sur les événements, les informations importantes ou à venir sur la commune.

Le bulletin municipal a également été relooké et se nomme aujourd'hui « **l'Arcisien** ».

Nous travaillons actuellement à la conception d'un nouveau site internet, qui sera livré début d'année 2023.

Carole Morizot

Adjointe affaires scolaires et Communication

FOCUS DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'ARCIS-SUR-AUBE

Suite à l'étude rétrospective faite par deux représentantes des Finances Publiques, il s'avère que notre collectivité est endettée (bien au-dessus de la moyenne régionale). Depuis plusieurs années la commune ne génère aucun excédent de fonctionnement. C'est cet excédent qui permet d'alimenter la partie investissement du budget et qui donne la possibilité à la commune de financer les différents travaux.



Pour lui permettre de faire des investissements, la commune a souscrit des prêts de 2003 à 2009 et de 2015 jusqu'en 2019. Le montant total de ces prêts s'élevait à plus de 4 millions d'euros.

Ces dernières années, ces prêts ont essentiellement été destinés aux investissements et aux gros travaux de voirie.

En 2022, nous avons eu également recours à un prêt de 400 000 € pour financer, entre autres, les travaux de la rue Jean Jaurès.

Jusqu'à fin 2021 le budget eau et assainissement était annexé au budget de la commune, ce qui permettait d'avoir un fonds de roulement correct qui donnait la possibilité de couvrir le décalage entre l'encaissement

des recettes et le paiement des dépenses.

Depuis le 1^{er} mars 2022, la compétence eau et assainissement qui était déléguée au groupe SUEZ, a été transférée au SDDEA et le budget annexe a été reversé aux COPE d'Arcis-sur-Aube. Ce budget sera maintenant réservé uniquement pour l'entretien et les travaux des réseaux d'eau et d'assainissement.

Pendant cette période, la capacité d'autofinancement de la commune sera à un niveau très faible et la marge de manœuvre fiscale sera très réduite. Cette situation a pour conséquence de nous limiter sur tous les investissements. Fin 2024 et début 2025, trois prêts arriveront à échéance ce qui nous permettra d'avoir une réserve supplémentaire et

surtout d'avoir une trésorerie plus saine.

Lors de notre commission budget, nous nous sommes engagés à redresser les comptes de la commune tout en limitant la hausse des impôts. Nous cherchons des solutions pour faire des économies en faisant en sorte qu'il n'y ait aucun impact sur le bien-être des Arcisiens.

La période Covid a terriblement perturbé l'économie de notre commune comme toutes les autres collectivités. À cela s'est ajouté la guerre en Ukraine qui a fait exploser les dépenses énergétiques, ce qui contraint également la ville à faire des efforts en matière de chauffage, d'électricité et de carburant.

Des mesures ont été prises afin d'anticiper la hausse des prix de l'énergie :

- Extinction de l'éclairage public de 23h à 5h.
- Arrêt du chauffage à la serre.
- Régulation du chauffage dans tous les locaux publics.
- Limitation des contrats et prestations de services.
- Vente de véhicules inutilisés.

La situation est tendue mais pas désespérée. Nous restons optimistes car notre commune a été retenue pour faire partie du programme « *Petite Ville de Demain* » ce qui va nous permettre de bénéficier de subventions pour nos prochains investissements.

PATRIMOINE

État des lieux des bâtiments classés monuments historiques

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

L'église Saint-Étienne étant en mauvais état depuis des années, il était donc nécessaire d'intervenir rapidement car les abords devenaient dangereux pour les passants.

Il était urgent de procéder à la réfection du chéneau, de la fonçure rongée par l'eau de pluie ainsi qu'à la réparation d'une partie des contreforts.

Des demandes de subvention ont été demandées auprès de la DRAC, de l'État (DSIL) et du conseil départemental à hauteur de 80 %.

- Montant du projet : **53 765,00 €**
- Subventions : **40 323,00 €**
- Reste à charge de la commune : **17 922,00 €**

L'entreprise Glais a assuré les travaux de reprise du chéneau en plomb et de la fonçure courant 2021.

Les travaux effectués par l'entreprise Léon Noël pour la réparation des contreforts ont commencé en fin d'année 2021 et ont été achevés fin janvier 2022.

De gros travaux restent à faire sur plusieurs années.

Le conseil municipal a décidé d'engager un maître d'ouvrage et c'est la société Vade'Mecum qui a été retenue.

Nous en sommes au stade des demandes de subventions demandées par le conseil municipal dans le cadre de l'opération de restauration de l'église.

Concernant notre église classée monument historique, une souscription publique sera organisée à destination des particuliers et des entreprises. Depuis 25 ans, la Fondation du patrimoine œuvre dans toute la France pour la sauvegarde du patrimoine. L'année dernière, la délégation a rassemblé pas moins de 300 000 euros pour les projets dans l'Aube. Cet appel sous forme de dons à la fondation du patrimoine par les particuliers bénéficiera d'une réduction d'impôts à hauteur de 66 %. Chaque don est important et permettra à des professionnels avec de grandes compétences de pouvoir restaurer cet édifice et maintenir ainsi ce savoir-faire traditionnel.

MAIRIE / CHÂTEAU

Concernant la toiture de la mairie, l'entreprise Glais estime qu'il serait souhaitable d'envisager une réfection de la couverture et de la zinguerie d'ici 5 ou 6 ans grand maximum au vu de l'état de détérioration avancé des crochets, ardoises et zingueries.

Patrick FINCK

Adjoint au maire

Délégué aux Finances et au Patrimoine.



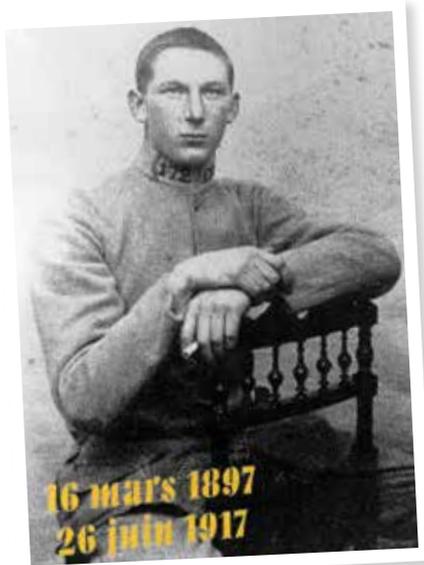
Remplacement des parements en pierre de taille, maçonnerie hourdée à la chaux hydraulique naturelle

HOMMAGE AUX POILUS ARCISIENS DE LA GRANDE GUERRE

morts au champ d'honneur en 14/18

Il est important de ne pas effacer de notre mémoire les français qui se sont battus pour la nation, et en particulier nos Arcisiens qui sont morts au champ d'honneur, au cours de la Grande Guerre. C'est pourquoi, sur le bulletin municipal un ou deux articles seront consacrés sur le thème de l'histoire de la Grande Guerre, où plusieurs poilus

arcisiens morts pour la France seront mis à l'honneur. Les personnes intéressées, possédant des documents ou photos de leur aïeul, pourront me contacter à la mairie au 03 25 37 80 36, un article paraîtra sur le bulletin municipal.



◀ GARNIER Fernand Jules

Né le 16 mars 1897 à Vittef
 Profession : clerc de notaire
 Incorporé au 172^{ème} Régiment d'Infanterie soldat de 2^{ème} classe

Blessures citations le 14 mai 1917 a constamment assuré un service de guet malgré les bombardements, a été grièvement blessé à son poste de combat.

Mort pour la France le 26 juin 1917 à l'hôpital temporaire du Panthéon à Paris des suites de ses blessures.

Aîné de la famille, son père était comptable à la brasserie Johner et Schmidt à Arcis-sur-Aube situé en partie sur l'actuel lycée des Cordeliers, et sa mère Guidat Clémence était couturière.



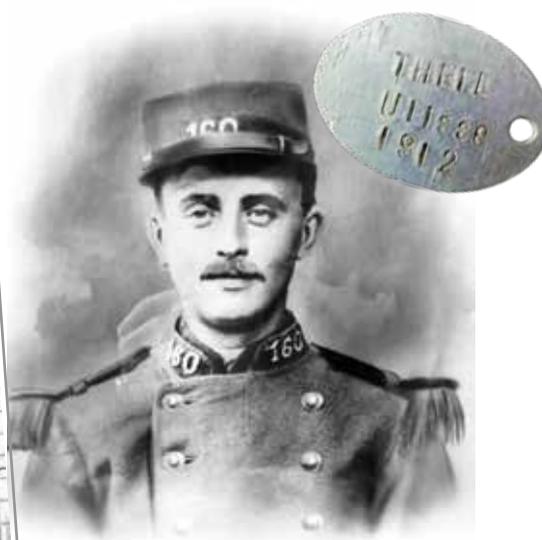
Son neveu, Michel Garnier, décédé en 2019 à l'âge de 89 ans, était bien connu des Arcisiens puisqu'il travaillait à la ville comme chef des services techniques et son épouse Marguerite tenait la station Total actuelle dans les années 80-90.

THEIL Ulysse ▶

Né le 8 juillet 1892 à Torcy-le-Petit
 Profession : bonnetier
 Incorporé au 160^{ème} Régiment d'infanterie soldat de 2^{ème} classe

Blessé au combat dans le secteur de Morhange et fait prisonnier. Décédé le 10 septembre 1914, suite de blessures de guerre dans l'ambulance qui le transportait au camp de prisonniers de Graffenwohr en Allemagne.

Un secours a été accordé à Mr Theil Charles Jean Baptiste, frère de l'intéressé résident à Arcis-sur-Aube.



La mort du soldat Theil reste une énigme, car son corps n'a jamais été rapatrié en France, alors que sa plaque militaire a été restituée à la famille après la guerre. Aîné d'une famille de deux enfants, son père, Charles Jean Baptiste, était bonnetier, et sa mère PHILIPPE Clémence était également bonnetière. Son neveu Mr THEIL Norbert était une figure bien connue des Arcisiens, décédé en 2018 à l'âge de 96 ans. Renseignements donnés par sa fille, Christiane petite-nièce du défunt.

Patrick FINCK

Adjoint au maire délégué aux Finances et au Patrimoine



COMMISSION DES SPORTS ET COMMISSION DES ASSOCIATIONS

Ce poste de conseiller délégué auprès des associations voulu par monsieur le maire n'existait pas lors des mandatures précédentes et les relations municipalité associations n'étaient pas au mieux lors de notre arrivée « aux affaires » des dossiers étaient en attente, comme l'aménagement d'un local de stockage au sein du COSEC pour le club de handball féminin, la rénovation d'une partie du plancher de la salle du club-house du club de football.

Nous nous sommes tout de suite inquiétés de l'état pour le moins dégradé du sol de la grande salle, mais une fuite d'eau et des infiltrations dans le dojo nous ont conduit à réfléchir sur une réfection totale de l'équipement. Dossier mis en attente pour les raisons que vous trouverez énoncées dans l'analyse financière décrite plus haut.

Pour compléter le tableau, les deux terrains de football étaient quasi impraticables, et la piste d'athlétisme se transformait très rapidement en un lac la rendant inutilisable.

On a du faire face d'une part à la fusion des clubs de football Arcis Mailly Ramerupt Plancy, en un club identifié ESNA (Entente Sportive du Nord Aubeois) et

d'autre part à une section football au sein du collège. Un plan sur trois ans a été présenté (analyses de sol, carottage et sablage, ajout d'engrais et d'améliorateur de sol à minima une fois par an) puis un entretien soutenu de tonte avec ramassage, de passage régulier de l'aérateur à couteaux et un plan d'arrosage quasi quotidien.

Nous avons poursuivi quand on a pu (COVID) les Foulées arcisiennes en demandant au club de l'AV3SA d'en prendre l'organisation en relation avec le comité des fêtes et la municipalité.

Nous avons également récupéré un comité des fêtes réduit à sa plus simple expression se contentant de parer au plus pressé bousculé il est vrai par un COVID qui nous a pollué nos premiers pas.

Le COVID a eu un rôle primordial et ne nous a pas permis d'attaquer comme on l'aurait souhaité. En effet dans la liste des conséquences COVID, on doit signaler l'arrêt de l'association LA CAPOIERA, mais aussi l'Académie de danse et le Yoga transféré à la MPT.

On est en permanence à la recherche de scénarios pouvant améliorer l'hébergement de nos associations Génération Mouvement, le Club Féminin et les Petits bouts, le Scrabble

qui partagent le même local. Il est de plus en plus évident que notre mandat sera consacré essentiellement au redressement d'une situation qui n'est pas de notre fait, mais dont on a héritée. Notre pouvoir d'investissement étant limité et au regard de la crise majeure qui nous frappe de plein fouet, la gestion des finances publiques devient une épreuve d'équilibriste sans filet

Objectifs : réintroduire le dialogue entre la municipalité et les associations et remettre en selle le comité des fêtes. Même si ce n'est pas parfait loin de là, nous avons identifié du mieux, mais on reste loin de notre objectif final.

Améliorer les conditions d'accueil des associations et créer du lien social à travers la création et l'organisation d'animations d'envergure nécessitant la participation de plusieurs d'entre elles.

La volonté de réussir est bien toujours présente, même si les circonstances que nous avons traversées et que nous traversons encore nous laissent peu de répit en monopolisant nos efforts sur les économies donc les restrictions.

Une évidence s'impose, nous ne sortirons de cette situation que si nous sommes unis et solidaires.

Une info, une sortie, un événement !
La Plaine d'Arcis vous guide dans votre quotidien

La Plaine d'ARCIS

Rejoignez-nous ! www.facebook.com/laplainedarcis

The banner features a QR code on the right, a Twitter icon on the left, and the 'La Plaine d'Arcis' logo in the center, which includes a green leaf graphic.

PETITES VILLES DE DEMAIN LANCE UNE ÉTUDE SUR LE COMMERCE

Arcis-sur-Aube a pu bénéficier d'une étude financée à 100% par la Banque des territoires dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain. Cette étude a permis d'établir un diagnostic sur l'état du tissu commercial arcisien.

L'étude, réalisée par le cabinet AID, révèle que l'offre commerciale est relativement complète avec une très bonne synergie entre les grandes surfaces et le centre-bourg. La zone de chalandise arcisienne a un profil sociodémographique favorable, malgré une diminution de la population et le patrimoine arcisien est un atout touristique important. Le constat est majoritairement positif mais révèle aussi des points de fragilité à améliorer.

Pour valoriser le centre-ville et les commerces,

l'étude préconise de requestionner le potentiel marchand en initiant un travail sur la résorption de la vacance commerciale qui s'élève à 18%. Les questionnaires ont révélé un souhait de trouver en centre-bourg un magasin de produits locaux, un primeur, un magasin de culture-loisirs et un restaurant traditionnel. Sur l'aspect urbain du centre-ville, il conviendrait d'améliorer la convivialité en travaillant sur les devantures commerciales et sur le mobilier urbain de confort.

Concernant l'ingénierie numérique, l'étude a révélé que la digitalisation des commerces est à développer face à des consommateurs en attente de service en ligne. La numérisation permet d'informer et de communiquer pour créer du lien entre consommateurs et commerçants et attirer les clients en magasin. Aujourd'hui, les commerçants arcisiens ne sont pas tous présents sur Google, ce qui est néfaste pour l'expérience client.

OUVERTURE D'UNE BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Depuis juin 2022, une boutique éphémère a ouvert ses portes, place de la République, à l'angle de la salle des fêtes (ancien local de l'office de tourisme).

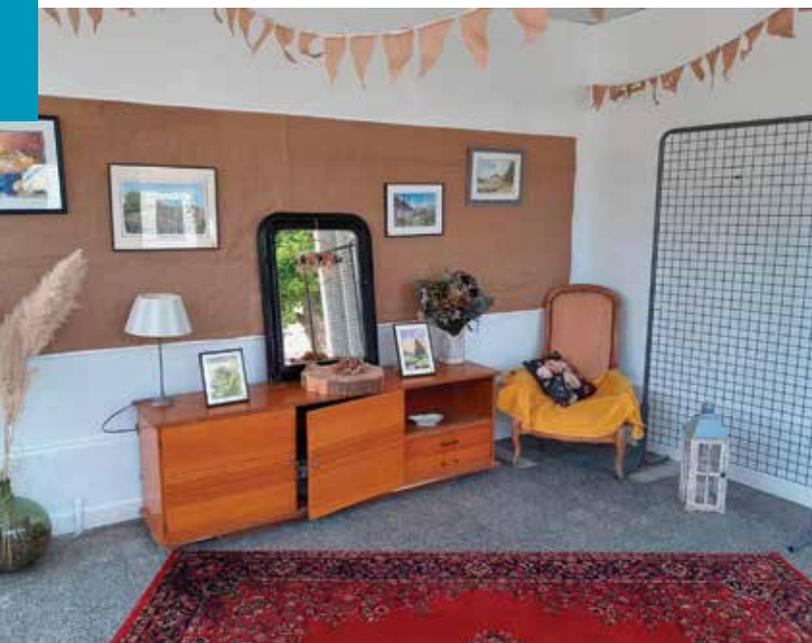
Cet espace d'exposition/vente est mis à disposition gracieusement auprès des artisans et/ou créateurs locaux. Ce lieu se veut également lieu de rencontres et d'échanges puisque plusieurs artisans peuvent exposer simultanément.

Les créateurs doivent se rapprocher de la mairie pour choisir un créneau qui leur convient (demi-journée, journée, semaine...). Elle est ouverte du lundi au dimanche, et peut parfois faire l'objet d'événements plus ponctuels comme des ouvertures en nocturne.

Pour toute information complémentaire :

➤ 03 25 37 80 36

➤ lucie.louviot.arcis@gmail.com



ENTRÉE CŒUR DE PARC



UNE ÉQUIPE D'ARCHITECTES ET DE PAYSAGISTES EST INTERVENUE AU SEIN DE LA COMMUNE

Dans le cadre du programme d'urbanisme durable porté par la région Grand-Est, une équipe d'architectes et de paysagistes est intervenue du 18 au 22 juin puis du 18 au 21 juillet, au sein de la commune. Leurs missions consistaient à travailler sur le réaménagement des espaces publics. Ces personnes se sont immergées dans le quotidien des habitants en allant, en premier lieu, à leur rencontre, comme ce fut le cas devant la salle des fêtes lors d'un dimanche d'élections législatives, afin de

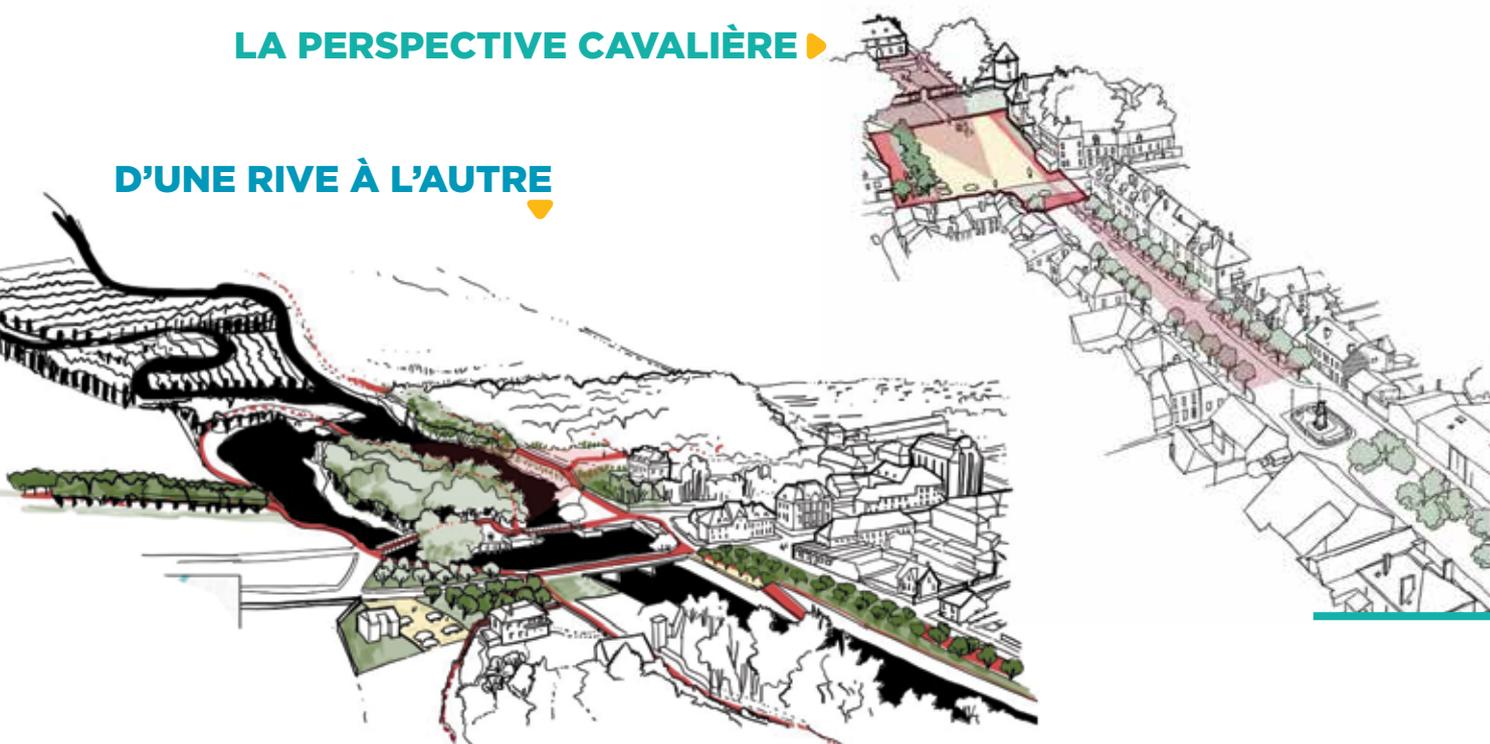
tenir compte de leurs attentes et aspirations pour rendre la commune davantage attractive, tout en s'imprégnant de la richesse de son histoire afin de mettre en valeur son patrimoine.

Cette étude est en exposition dans le hall d'entrée de la mairie.

Les résultats de l'étude finale proposent trois axes stratégiques d'aménagement que vous retrouvez illustrés ici.

LA PERSPECTIVE CAVALIÈRE ▶

D'UNE RIVE À L'AUTRE



MÉDIATHÈQUE D'ARCIS-SUR-AUBE HEURE DU CONTE POUR PETITES OREILLES (0-3 ANS)

Espace Danton 1 rue de Paris au 1^{er} étage
à 9h30 tous les premiers vendredis du mois
(sauf pendant les vacances scolaires).

Enfants de 0 à 3 ans.
Entrée gratuite.
En collaboration avec la PMI et le Centre social
« MPT » d'Arcis-sur-Aube.

Inscription obligatoire : 03 25 37 83 93

Prochaines dates :

- › Vendredi 06 janvier 2023
- › Vendredi 03 février 2023
- › Vendredi 03 mars 2023
- › Vendredi 07 avril 2023
- › Vendredi 05 mai 2023
- › Vendredi 02 juin 2023
- › Vendredi 07 juillet 2023

MÉDIATHÈQUE

Concert « Blue Bird » du 4 octobre 2022

Le 4 octobre dernier la médiathèque a accueilli l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) produit par l'Espace Arc-en-Ciel de Troyes.

Les 6 musiciens du concert « Blue Bird » nous ont entraîné dans l'histoire musicale contemporaine, en mêlant rythmique, cordes et vent.

Ils nous ont fait revivre les ambiances feutrées des clubs de jazz américain, le souffle du

blues, la sensualité de la soul et les danses transcendantes du funk.

Le mariage subtil des timbres de voix, du violon et du saxophone soutenu par une section rythmique classique (guitare, basse et batterie) ont fait vivre au public un voyage poétique à travers l'histoire du jazz et ses dérivés.

Plus de 60 personnes avaient pris place dans la salle des fêtes pour y assister.





Toute une banque
pour vous

VOTRE AGENCE D'ARCIS SUR AUBE
VOUS ACCUEILLE :

2 RUE DE TROYES TÉL. : 03 25 37 09 75

DU MARDI AU VENDREDI
9H - 12H
PUIS 13H30 À 18H

SAMEDI
9H - 12H
PUIS 13H30 À 16H30

www.ca-cb.fr

161018 - Créé par le Crédit Agricole de Champagne Bourgogne - 287 Palissy Courcelles - 10000 Troyes - 75 792 10 825 Troyes.



L'EXPERT
EN FORMULATION ET
MÉLANGES SUR-MESURE
AU SERVICE DE LA MEUNERIE
ET DE LA BVP



MILLBÄKER SAS

ZI La Fonderie - BP39 - 10700 Torcy-Le-Petit
+33(0) 3 25 37 79 37 - ingredient@millbaker.com

www.millbaker.com



AUTOSUR

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

DA SILVA

-20% sur présentation
de ce coupon



Tél. 03 25 37 95 42

Autosur Da Silva J.-C.
ZA Chemin du Champ-Lapierre
Lieu-dit Le Stand
10700 ARCIS-SUR-AUBE

MÉDIATHÈQUE

Emmanuelle GRUNDMANN

15 octobre 2022

Le 15 octobre dernier dans le cadre du 36^{ème} salon régional du livre pour la jeunesse à Troyes, l'auteure Emmanuelle GRUNDMANN biologiste, naturaliste et reporter animalière est venue passer une matinée à la médiathèque. Elle a expliqué à la dizaine enfants présents son

parcours lors de ses missions en Afrique et en Asie sur la biodiversité, la protection des animaux et la réintroduction des grands singes. Après la présentation de son livre « les arbres qui font nos forêts » les enfants ainsi que leurs parents ont pu participer à l'atelier en créant de cartes pop-up.



MÉDIATHÈQUE ATELIERS SENIORS

Durant l'automne bleu, à la médiathèque se sont déroulés le 6 octobre, 17 novembre et le 15 décembre des ateliers en direction des seniors.

Ces animations étaient encadrées par Nicolas Favre plasticien. Pour chaque séance, 12 personnes ont pu découvrir le modelage de l'argile ou bien une initiation à la peinture. Des moments conviviaux pour sortir de l'isolement et créer des liens sociaux. Des initiations et des découvertes gratuites mises en place grâce au conseil du département de l'Aube via sa médiathèque départementale et à la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.





FRÄNKISCHE

Ceci n'est pas une usine.

C'est une équipe de femmes et d'hommes engagés autour de valeurs fortes.



C'est une entreprise labellisée RSE engagée AFNOR au service de l'humain, du territoire et de l'environnement.
C'est un site de production français, au savoir-faire allemand, moteur dans le marché de l'eau pluviale.
C'est une dynamique vertueuse pour la ville et la société de demain.

C'est la #YELLOWFAMILY.

FRAENKISCHE FRANCE SAS
Route de Brienne 10700 Torcy-le-Grand - France
Tél. 03 25 47 78 10 | contact@fraenkische-fr.com
www.fraenkische.fr



Banque, assurance, téléphonie...

Au Crédit Mutuel, nous ne sommes pas différents sans raison.

Rejoindre une banque qui appartient à ses clients, ça change tout.

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8,1 millions de clients-sociétaires.

Crédit Mutuel

Arcis-sur-Aube

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel RCS Strasbourg B 588 505 354.

© Gettyimages.



MENUISERIE RICHEL
DEPUIS 1979



ORIGINE
FRANCE
GARANTIE



- Fenêtres Bois - PVC - Alu**
- Portes - Volets**
- Portails - Portes de garage**
- Fabrication bois sur mesure**
- Cuisines - Agencements**
- Stores - Moustiquaires**
- Isolation - Plâtrerie**

4 Rue Veuve Dupont Rigault
10700 Arcis Sur Aube

03 25 37 81 28

menuisierichet@gmail.com



MENUISERIE RICHEL

ÉMILIE BROUET, GÉRANTE DE L'ENSEIGNE ADÉLIE OPTIQUE

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Avant notre arrivée, ici, c'était une boulangerie. (La boulangerie de M. et Mme Thierry.)

Fin 2007, nous avons créé notre entreprise d'optique, avec mon associée, qui avait déjà une boutique à Brienne-le-Château, et nous avons ouvert en mai 2008. Pour cela, il a fallu transformer les locaux. C'est ainsi que le local où était le four à pain est devenu une salle d'examen de la vue. L'architecte qui a pris en charge notre dossier a su faire de ce lieu une boutique conforme à nos attentes, avec un esprit familial et cosy.

J'ai d'abord travaillé seule, mon associée venant me remplacer pendant mes vacances, nous sommes désormais trois avec un apprenti qui a débuté récemment.

Quel a été votre parcours ?

J'ai obtenu mon BTS Opticien Lunetier en 2004, puis j'ai poursuivi avec un Contrat de Qualification Professionnelle en Comptabilité et Gestion d'un an, dans le but - je l'espérais - de pouvoir un jour ouvrir ma propre boutique. En effet, mes parents étaient artisans en Haute-Marne et ils m'ont donné l'envie de me mettre à mon compte, bien que je savais l'investissement que cela demandait. Il est vrai que je ne les voyais pas beaucoup à l'époque, car ils étaient très pris par leur travail.

J'ai travaillé dans plusieurs enseignes nationales, trois ans pour une opticienne qui possédait plusieurs boutiques sur Saint-Dizier et Vitry-le-François (Atol et Optic 2000). C'est elle et son équipe qui m'ont donné l'envie de faire ce métier au cours d'un stage de quelques jours dans la boutique de Saint-Dizier. J'ai même passé quelques mois dans un magasin Générale d'Optique...

En 2007, j'ai rencontré ma future associée et le hasard a fait qu'elle a mis la boutique sur ma route...

Qu'est-ce qui a motivé votre envie de vous installer à Arcis-Sur-Aube ?

Je voulais quitter Vitry, j'en avais fait le tour. J'avais acquis une certaine expérience, un savoir-faire qu'on ne



retrouve pas dans une formation classique et j'avais envie de mettre en avant ces compétences. J'étais à la recherche d'une opportunité.

J'ai vu l'annonce de cette opticienne qui cherchait à s'associer dans une boutique indépendante et dans l'Aube. Je l'ai contactée et le concours de circonstances a fait le reste, un fond de commerce était à vendre à Arcis : cette opportunité d'association m'a permis de m'installer car je n'aurais pas pu avoir une telle boutique seule, financièrement parlant.

Je ne connaissais pas du tout la cité arcisienne, mais je l'ai adorée dès notre première visite : son côté spacieux, sa place, son charme fleuri et ce local, situé juste en face de ce beau parc et de cette magnifique mairie.

Au bout de 5 ans, j'ai racheté les parts de mon associée qui depuis a également quitté Brienne-le-Château...

Quels sont vos points forts pour vous démarquer des grandes enseignes nationales ?

Déjà, le fait d'être indépendante m'a permis de faire la boutique à mon idée. Avec les grandes enseignes, vous n'avez pas ce choix, les architectes et entreprises vous sont imposés pour les travaux et vous devez avoir la même décoration, le même mobilier et parfois vendre les mêmes produits que les autres magasins du groupe. Et en étant indépendante, j'ai été libre de travailler avec les entreprises locales pour mes travaux et de choisir les fournisseurs avec lesquels je souhaite travailler.

J'ai aussi fait le choix d'être partenaire avec l'ensemble des mutuelles et je

m'occupe du service de A à Z. C'est un plus pour les clients, qui n'ont rien d'autre à faire que de venir me voir.

Aussi, à la différence des grandes enseignes, je ne prends pas de verres génériques. Étant référencée AFNOR, je m'engage à proposer l'équipement le plus adapté au client, selon ses demandes, ses goûts...

Que pouvez-vous proposer de plus dans votre commerce ?

J'ai la chance de travailler depuis un certain temps maintenant avec Anne MICHELI, qui est audioprothésiste et qui est présente un jour sur deux au magasin.

À la base, Anne est opticienne. Après un concours et trois années d'études, elle est devenue audioprothésiste. Les deux métiers sont complémentaires et s'associent parfaitement ; ce qui nous permet de répondre au mieux aux attentes de nos clients.

Et puis, on a toutes les deux la même vision de l'approche paramédicale.

De plus, en tant qu'opticien diplômé, nous pouvons réaliser des contrôles visuels (dans un cadre légal bien défini bien sûr !!), je me suis donc équipée afin de pouvoir proposer ce service.

Comment voyez-vous l'avenir des petits commerces indépendants dans nos villages ?

Je suis plutôt positive par rapport à tout cela. Le fait d'être sur place, de permettre de ne pas prendre la voiture, d'avoir des tarifs intéressants, cela fait son petit bonhomme de chemin auprès de la population locale.

Pour moi, c'est très important d'avoir ces commerces de proximité. Cela fait vivre les petites localités face au côté impersonnel des enseignes des grandes villes.

Nous avons une relation privilégiée avec nos clients, qu'on écoute, qu'on conseille, avec qui on partage aussi des « petits moments de vie ». Dans nos petits commerces, nous connaissons nos clients et parfois, même souvent, nous connaissons leur histoire familiale.

Donc, en conclusion, il faut que les Arcisiens se rendent compte de la chance qu'ils ont d'avoir tous ces commerces de proximité et son côté humain !

DELPHINE ET NICOLAS GUÉRIN, GÉRANTS DES ÉTS GUÉRIN & FILS

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

La SAS des Établissements Guérin et Fils est une entreprise d'activités multiples, qui existe depuis 1904 sur le canton, ce qui en fait l'une des plus vieilles entreprises d'Arcis. L'entreprise familiale emploie 14 personnes actuellement.

Tout d'abord, l'activité caviste détaillant et distributeur permet de proposer des boissons variées, bières, vins, rhum et spiritueux. Ils proposent également la vente de produits régionaux et de paniers cadeaux pour toutes occasions. À cela, il faut ajouter l'activité de grossiste auprès d'entreprises du secteur CHR (Café, Hôtel, Restaurant) : en effet, l'entreprise travaille en étroite collaboration avec des commerces locaux de ce secteur. Mais ce n'est pas tout, l'activité de distribution de carburants prend de l'ampleur et connaît une forte demande. L'Ad-blue, les pellets (granulés de bois), la vente de fuel domestique, de gasoil mais aussi de GNR avec leur exclusivité le GNR TRACTO+, d'où la construction d'un nouveau dépôt pétrolier dans la zone industrielle de la Raccroche sur la commune de Le Chêne, qui leur permettra de se développer encore avec le Bio-fioul et de suivre l'évolution des produits dont ils s'efforcent d'être au plus près afin de respecter les engagements écologiques.

Qu'est-ce qui a motivé l'envie de reprendre une entreprise familiale ?

Nicolas : Pour moi, c'était un dépannage au départ ! Je travaillais dans des entreprises locales et un des employés de mon père a démissionné. Mon père m'a demandé de lui donner un coup de main. Ça s'est fait comme ça ! Moi je voulais être garde forestier, mais les circonstances m'ont fait changer d'avis. Je ne regrette rien !

Delphine : Pour moi, c'est différent, j'ai toujours voulu faire ça et la partie administrative de notre entreprise m'intéressait déjà avant. Donc ce fut naturel pour moi de faire partie de l'équipe de mes parents, puis plus tard de reprendre les rennes avec Nicolas. Pourtant, à la maison, on entendait souvent, de la bouche de nos parents, le côté négatif, les soucis qui peuvent survenir dans la gestion d'une entreprise comme la nôtre. Mais cela ne m'a pas freinée...

Quels sont les atouts et les inconvénients d'un travail familial ?

Nous nous disons tout, même ce qu'il ne faudrait pas se dire ! Il nous arrive d'être en désaccord, mais on en parle, on se dit les choses... Nous avons tous les deux la chance de ne pas être rancuniers ni jaloux. Il y a également des sujets sur lesquels nous nous parlons plus facilement qu'avec d'autres personnes.

Et aussi, nous pouvons nous permettre de prendre certaines décisions, de parler pour l'autre, car nous nous connaissons suffisamment pour savoir ce que l'autre en aurait pensé. Nous avons tous les deux le même discours, bien que chacun ait son propre rôle dans l'entreprise. Nous sommes aussi complémentaires, c'est un atout.



Comment, au fil des générations, votre entreprise n'a-t-elle cessé de se développer ?

C'est Arthur, notre arrière-arrière-grand-père qui a créé l'entreprise à Mailly-le-Camp en 1904. Il s'agissait principalement au départ de vente de bières à destination des militaires. En 1926, notre arrière-grand-père Lucien et sa sœur ont repris l'entreprise et ils ont développé l'entreprise avec la vente de charbon.

Puis, en 1956, notre grand-père Michel s'est installé à Arcis, Rue de la Gare. Il ne vendait que de la bière à cette époque. Mailly comptait de nombreux négociants mais sa démographie était en baisse. C'est donc pour ces raisons qu'il est venu s'installer dans notre ville. En 1987, Francis (notre père) a pris seul les commandes de l'entreprise. Il a repris le dépôt de fioul de Mailly afin de tout regrouper sur Arcis. C'est lui qui a donné le nom à la SAS Guérin et Fils et c'est avec lui que la société s'est le plus développée, avec l'arrivée de nouvelles activités.

En 1995, Florence (notre mère) est entrée dans l'entreprise. C'est elle qui est à l'initiative des colis de Noël et des paniers cadeaux qu'elle instaure en 2004. En 2000, puis 2003, nous avons tous les deux intégré l'entreprise à notre tour.

En 2009, nous avons l'idée, Nicolas et moi de créer une annexe à Pont-Sainte-Marie, aux Écrevolles. En effet, une cellule vide était signalée, nous avons sauté sur l'occasion. Au départ réticent, Francis a finalement dit plusieurs mois plus tard : « on a bien fait d'ouvrir à Pont-Sainte-Marie ! ».

En 2017, nous avons repris les rennes de l'entreprise après le départ en retraite de Papa. Nous sommes la 5^{ème} génération de l'entreprise.

En 2022, nous avons racheté l'entreprise Sénépart fioul de Vendeuvre-sur-Barse.

Enfin - nous l'avons évoqué tout à l'heure - en 2023, nous avons pour projet d'agrandir la surface de l'entreprise en construisant cet entrepôt de stockage et de carburant sur la Z.I. de Le Chêne.

Comment un commerce de proximité comme le votre fait-il face à la concurrence des grandes enseignes ?

Tout d'abord, pour nous, le service de proximité est essentiel. Ce service n'est pas le même que celui des grandes enseignes : il est plus personnel, plus humain dans le sens où l'on connaît parfaitement bien l'essentiel de notre clientèle. Et la considération du client ne sera jamais la même dans ces enseignes. Nous avons cette chance d'être connus et reconnus. De plus, dans les grandes surfaces, les produits à vendre sont prédéfinis, le vendeur suit les directives venant d'en haut. Pour nous, c'est différent : nous choisissons nos produits, sélectionnons les articles que nous vendrons selon les besoins réels de nos clients, puisque nous les connaissons bien.

Que peut-on vous souhaiter de plus pour l'avenir ?

Et bien, nous espérons que cela continue ainsi, que l'on puisse bénéficier de ce nouveau bâtiment sur la zone de Le Chêne afin de satisfaire encore plus notre clientèle... Et qui sait, peut-être qu'un jour nos enfants reprendront notre succession et deviendront la 6^{ème} génération des « Guérin & Fils » !

ARCIS SCRABBLE

Association créée en 1998, favorisant la pratique du Scrabble, affiliée à la FFSc (Fédération Française de Scrabble)
LE SCRABBLE : 3 disciplines principales pour varier les plaisirs.

LE CLASSIQUE, la forme originelle du jeu, les joueurs s'affrontent en duel, en tirant au sac les lettres et en plaçant leurs solutions sur un plateau tournant, avec un chronomètre (en compétition 20 minutes par joueur).



Sur la photo, un tournoi de Scrabble Classique à la salle des fêtes.

Les joueurs sont concentrés, il faut certes marquer des points mais ne pas offrir de places « cadeaux » à son adversaire. Même avec un vocabulaire moyen, un joueur très performant en stratégie obtiendra de bons résultats : maîtrise de la grille, de la gestion de ses lettres, du temps...

Le Classique permet d'échanger avec son adversaire et le côté tactile (remuer, piocher les lettres, tourner le plateau etc.) est très plaisant.

LE DUPLICATE, un arbitre mène la partie, tous les participants jouent simultanément avec les mêmes tirages, le facteur chance est ainsi totalement éliminé.



Sur la photo, une séance de Duplicate dans la salle du club à l'espace Henri Dunant. Grâce au vidéoprojecteur, la grille commune à tous les joueurs est vue par tous les joueurs. À chaque tour de jeu, les scrabbleurs recherchent sur leur propre jeu avec le tirage proposé, la meilleure solution possible.

À l'issue du temps imparti identique pour tous, les joueurs tendent à l'arbitre, le bulletin où est écrit leur solution.

À l'aide d'un logiciel, l'arbitre vérifie et encode les bulletins des joueurs et publie en fin de partie le classement.

Certaines compétitions de Duplicate peuvent réunir plus de 1000 personnes sur le même site !

LE TOPPING, le Scrabble sur ordinateur.

Chaque personne licenciée à la FFSc (www.ffsc.fr) a accès à plusieurs logiciels qu'il peut installer sur son ordinateur, tableur ou smartphone.



Sur la photo, une partie de Topping, dès qu'un joueur trouve la solution maximale appelée dans le jargon du scrabbleur, le Top, il passe au coup suivant.

La FFSc propose gratuitement à ses licenciés toute l'année des parties journalières avec des classements publiés en temps réel (au temps, au nombre de tops trouvés, de points perdus) ce qui permet de se comparer aux autres.

À ARCIS SCRABBLE, nous pratiquons les 3 disciplines.

Les séances régulières de Duplicate sont proposées toute l'année le jeudi après-midi. Des entraînements ou des initiations (pour les nouveaux joueurs) de Classique, de Duplicate et de Topping en commun sont possibles sur demande, des créneaux réguliers peuvent être instaurés, notamment en soirée.

PALMARÈS DU CLUB :

En presque 25 ans d'existence, le club a obtenu quelques très bons résultats :

- Un champion de France Duplicate Diamant
- Un vice-champion de France Classique Honneur
- Un titre de champion de Champagne en Paires
- Plusieurs titres de champions de l'Aube

LES 50 MOTS LES PLUS JOUES AU SCRABBLE :

QI-WU-EWE-JE-EX-XI-EH-QIN-AY-QAT-WON-WEB-HE-HI-AH-WOH-QUE-FAQ-KA-VU-NEY-OH-WALE-YUE-IWAN-DAW-YIN-COQ-TWIN-QUI-VE-YEN-NEWS-WAD-DEJ-HO-DEY-YET-VS-YETI-TEK-WAP-TEX-DAUW-JET-KEN-LEK-WURM-HA-JEU.

ARCIS SCRABBLE organise tous les ans à la salle des fêtes un grand tournoi de Scrabble Classique où le gratin francophone est présent (5 joueurs du top 10 mondial présent pour l'édition 2022).

PROJETS 2023 : que de nombreux Arcisiens viennent nous rejoindre (aucun engagement n'est demandé, il faut juste venir, le meilleur accueil vous sera réservé) et bien sûr l'organisation du grand tournoi qui est programmé le deuxième week-end de septembre.

LE SCRABBLE EN 2023 se joue partout : en club ou à la maison (plateau, ordinateur) ou n'importe où (smartphone, tablette...).

➤ **RENSEIGNEMENTS : Christian Dramard**
 07 68 72 09 08 - chri.dramard@free.fr



▲ Lauréats du grand tournoi 2022 avec le vainqueur (n°1 mondial), Jean-François Lachaud (chemisette bleue) et le deuxième (n°2 mondial), Gauthier Houillon (maillot foot Ajax)



GRADASSI Entreprise



4 rue Gaston Brodart - 10700 ARCIS SUR AUBE

Tél : 03 25 37 87 63 / gradassi.entreprise@orange.fr

Chauffage - Énergies renouvelables - Pompe à chaleur – Climatisation
Plomberie - Électricité



Bezin
ARTISAN MENUISIER



- Menuiseries extérieures, stores
- Portes de garages, portails, automatismes
- Agencement, cuisines, dressing
- Isolation comble

Show-room, exposition permanente



9 route d'Ormes - 10700 Arcis-sur-Aube - Tél. 03 25 37 80 12 - www.bezin.fr

CRISTAL UNION

C'est ensemble
que nous avançons.

Etablissement
d'ARCIS-SUR-AUBE

CS 70053
10700 VILLETTE-SUR-AUBE

Tel. **03 25 37 11 00**

Fax. 03 25 37 02 45

Production Sucre et Alcool



ARCIS VAL D'AUBE : HISTOIRE ET PATRIMOINE

Tout au long de cette année 2022, notre association a apporté son concours à la réalisation de la « balade arcisienne ».

En effet, plus des 2/3 des panneaux présentés lors de cette balade sont le fruit des recherches menées par des membres de notre association.

Après des années consacrées à ce que j'appellerais « la Mémoire pour l'Histoire » :

- Exposition sur les « Mémoires vivantes » donnant la parole aux doyens d'une quinzaine de villages, ayant servi de tremplin intergénérationnel et permis sur 10 jours, à plus de 1 500 visiteurs de venir découvrir le fruit de ces recherches.
- Exposition commémorant les 100 ans de la fin de la première guerre mondiale, avec un travail

de recherches concernant les plus de 400 « poilus » figurant sur les monuments aux morts de notre bassin de vie. Ce sont plus de 2 500 personnes qui ont pu apprécier le travail réalisé et qui ont parfois pu trouver des renseignements sur leur grand-père tombé au combat.

➤ Exposition axée sur le personnage local le plus connu dans les livres d'histoire : « Georges Jacques Danton », au travers d'un magnifique travail de recherches généalogiques couvrant tous les descendants directs ou indirects du Conventionnel (notamment grâce aux recherches menées par une amie : Fabienne Clivot, de l'association « Charny-le-Bachot : Histoire et Patrimoine ».

Cette exposition ayant attiré plus de 1000 personnes a entraîné la mise en place d'une résidence artistique avec des acteurs professionnels qui ont ainsi sur une quinzaine de jours, répété cette pièce écrite par le fabuleux

Étienne Ménard : « Danton : les derniers jours du lion » ! Cette pièce jouées en avant première à Arcis-sur-Aube, a ensuite été jouées en tournée en France et notamment lors du festival « off » d'Avignon.

Après ces années consacrées à des expositions, notre association s'est impliquée de façon très active dans le projet communautaire intitulé la « balade arcisienne ».

Vous trouverez en bas de page quelques-uns des panneaux réalisés grâce au concours des membres de notre association.

Beaucoup d'énergie donc de la part de notre association et l'avenir semblait des plus sereins puisque de nouveaux membres sont venus agrandir le groupe initial (Christelle, Pierre, Julie, entre autres).

Joseph Granata

Président de l'Association Arcis Val d'Aube : Histoire et Patrimoine





Assurance & Protection
Épargne & Retraite

abeille
ASSURANCES

Agence Arcis-sur-Aube

Sébastien Peythieu

Agent général Abeille Assurances

N° Orias 07009835 - orias.fr

4 rue de Châlons - 10700 Arcis sur Aube

03 25 37 93 36

peythieu@abeille-assurances.com

**Entreprise
DEFRANCE**
★★★★

PEINTURE

**RGE
QUALIBAT**

*Peinture Générale Bâtiment
Peinture industrielle
Ravalement Etanchéité Façade
Isolation Thermique Extérieure
Vitrerie & Revêtement de sols*

scara
VALEUR D'AVENIR

Au cœur des attentes : de la semence au produit fini
Maîtrise des qualités – Traçabilité – Sécurité alimentaire
Respect de l'environnement

Innovation
Outils d'aide à la décision pour les
maladies des cultures et la fertilisation

Implication en filière
Agri Confiance®, CRC®, Label
Rouge, HVE, Harrys, LU, Jacquet-
Brossard, Heineken, Bledina, ...

Agriculture performante de proximité
Services aux agriculteurs : Approvisionnement –
Collecte – Commercialisation

**... pour assurer le développement de la
richesse sur le territoire.**

S.C.A.R.A Z.I. DE VILLETTE 10700 ARCIS SUR AUBE Tél. 03 25 37 81 05 – Site : www.scara.fr



UNE NOUVELLE SAISON POUR DYNAMÔME

Dynamôme propose un éveil psychomoteur et une initiation sportive pour les enfants de 9 mois à 6 ans grâce à du matériel et des parcours ludiques adaptés à chaque âge.

Pour les grands de 7 à 10 ans, nous proposons la découverte de plusieurs activités multisports sous forme de cycles initiatiques tels que : sports de raquettes, handball...



L'encadrement se fait par deux animatrices diplômées « spécialité sport enfants ».

Vous pouvez dès maintenant préinscrire vos enfants. Les inscriptions seront validées en septembre durant le samedi du forum des associations organisé par la mairie au Gymnase d'Arcis-sur-Aube.

Les séances se déroulent à Arcis-sur-Aube au gymnase (grande salle et dojo) :

- Pour les enfants de 9 mois à 2 ans et demi : le mardi de 17h30 à 18h30.
- Pour les enfants de 3 à 6 ans : le mardi de 17h20 à 18h20
- Pour les enfants de 7 à 10 ans : le mardi de 18h40 à 19h40

Nous avons aussi une séance à Mailly-le-Camp :

- Pour les 3/5 ans : le lundi de 17h30 à 18h30 (salle du jard)

Les horaires et les jours des groupes pourront être modifiés en fonction de nos effectifs. Il faudra un minimum de 13 enfants pour ouvrir un groupe. Il y a 30 séances par année scolaire.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter soit par courriel dynamome@hotmail.fr soit par Facebook ou par téléphone :

➤ Mme Sophie GRAJEWSKI (présidente) : 06.76.77.29.56

➤ Mme Lise COLLIN (animatrice) : 03.25.37.06.02

BIENVENUE À FAMILLES RURALES

Espace Henri Dunant
10700 ARCIS-SUR-AUBE.

Vous êtes à la recherche d'une structure pour occuper vos enfants ?

L'association Familles Rurales d'Arcis-sur-Aube est là pour accueillir les enfants d'Arcis-sur-Aube et des communes environnantes, âgés de 3 ans (scolarisés) à 13 ans. L'ambiance se veut familiale, simple et conviviale. La proximité de nos animateurs est appréciée des parents, un seul objectif nous anime : la satisfaction de votre (vos) enfant(s) après chaque journée d'accueil : donner l'envie d'y revenir. Nous accueillons vos enfants tous les mercredis de 7h15 à 18h00 avec restauration. Notre accueil est ouvert toute l'année, les mercredis et les vacances scolaires. Sauf les vacances de Noël et les trois premières semaines d'août.

MERCREDIS

À partir de 7h15 jusqu'à 18h00

VACANCES SCOLAIRES

➤ **HIVER** (du 13 février au 24 février 2023)

À partir de 7h15 jusqu'à 18h00. Avec cantine

➤ **PRINTEMPS** (du 17 avril au 28 avril 2023)

À partir de 7h15 jusqu'à 18h00. Avec cantine

➤ **ÉTÉ** (à partir du 10 juillet 2023)

Fermeture annuelle les 3 premières semaines d'août

À partir de 7h15 jusqu'à 18h00. Avec cantine

Nous organisons :

- Sortie bowling à Romilly-sur-Seine
- Sortie à Grimpobranche à Lusigny
- Sortie aux remparts de Provins
- Diverses activités : piscine, billard, tennis de table, médiathèque...

Renseignements et/ou inscriptions :

- Vous pouvez nous contacter tous mardis, mercredis et jeudis.
- Directrice : Mme Betty BONNOT
- Numéro de téléphone : 03.25.37.93.80
- Par mail : afr.arcis.sur.aube@gmail.com

Tarifs :

Il est calculé selon votre quotient familial.

La carte d'adhésion Familles Rurales est obligatoire (24 euros) par familles pour l'année civile.



FOCUS SUR LE P'TIT « MOI »



Depuis plus de 10 ans, la Maison Pour Tous, Centre Social, Un Nouveau Monde, propose un temps fort en mars, de soutien à la parentalité pour les familles ayant des enfants de moins de 6 ans. Cette action est l'un des projets phares du secteur famille.



De P'tit week-end en 2011, pour une journée d'animation un samedi, il se nomme aujourd'hui le P'tit « Moi », car ce n'est plus une mais trois semaines d'animations qui sont proposées. Moi entre guillemets représente le « mois », pour l'allongement de la programmation et le « Moi » de l'enfant qui est, avec sa famille, au centre de ce projet. À souligner que le nom du p'tit « Moi » a été trouvé par un jeune ado qui a longtemps participé à ce projet.

Le p'tit « Moi » à la base a été créé pour répondre à un besoin des familles sur notre territoire. En effet, si on remonte 12 ans en arrière, pour la petite enfance et le soutien à la parentalité, il y avait des actions, bien sûr, mais isolées et sans lien partenarial.

Quand on regarde aujourd'hui, le projet du p'tit week end a permis de fédérer les partenaires institutionnels et associatifs avec :

- La création de l'association les p'tits bouts des assistantes maternelles
- La mise en place de l'heure du conte avec la PMI, la MPT à la médiathèque d'Arcis-sur-Aube
- Les matinées jeux avec la PMI et la MPT qui ont été les prémices de la création de notre LAEP « la petite bulle » qui a 6 ans aujourd'hui.



Grâce aux bénévoles, soutenus par une équipe de professionnels, notre association participe à la mise en réseau et à la définition des dispositifs d'actions sociales, socio-éducatives, socioculturelles sur Arcis-sur-Aube et sur toute la communauté de commune Arcis Mailly Ramerupt. Toute cette démarche permet de répondre à des questions de société qui est le cœur de notre projet associatif.

Les partenaires qui portent le projet sont : le Protection Maternelle et Infantile avec le conseil départemental, Dynamôme, les Accueils collectifs de mineurs de Mailly-le-Camp et Voué, le lycée des Cordeliers, les écoles maternelles d'Arcis-sur-Aube et de Ramerupt, la médiathèque d'Arcis-sur-Aube, la médiathèque départementale de l'aube, la ville d'Arcis-sur-Aube, la Communauté de communes, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole Sud Champagne.



Pour 2023, nous vous proposons de nouveau de nous retrouver à la salle des fêtes d'Arcis-sur-Aube, le 11 mars, pour la journée des familles. Lors de cette journée, vous pourrez participer avec vos enfants à des ateliers, autour

Du p'tit Week-end au p'tit "Moi"



Première édition en mai 2011

- 12 ans d'animations et de découvertes
- 12 ans de partenariats et de mises en réseau
- 12 ans de diffusions culturelles, avec un spectacle programmé chaque année

2014 le p'tit week end se développe en semaine de la parentalité



12 ans de liens entre les familles et les partenaires

- 12 ans de partages de savoirs
- 12 ans d'animations du territoire



2021 la semaine de la parentalité se prolonge en P'tit "Moi"

- 12 ans d'animations et de soutiens à la parentalité
- En 12 ans, nous avons accueilli plus de 2582 participants

des sens, voir un spectacle, jouer, et partager des temps d'échanges avec les autres familles. Nous travaillons activement avec nos partenaires sur cette nouvelle édition. À la suite du 11 mars, nous allons vous proposer des animations dans différents lieux de la communauté de communes.

Pour avoir les informations du secteur famille vous pouvez consulter notre site internet www.un-nouveau-monde.fr et liker notre page Facebook : [mpt un nouveau monde/maison pour tous](https://www.facebook.com/mpt.unnouveau-monde/maison-pour-tous).

Notre référente famille est joignable au **07 88 16 28 11**.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

d'Arcis-sur-Aube

Sous l'égide de la Fédération Française d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire (FFEPGV), l'association créée il y a plus de quarante ans, propose toutes les nouvelles activités en gymnastique pour rester en forme :

La qualité et la diversité des séances proposées, dans une ambiance conviviale, permettent à tous les publics, femmes et hommes, de pratiquer un sport sans compétition, à la portée de tous.

Vous avez la possibilité d'assister aux quatre séances hebdomadaires, animées par deux moniteurs diplômés d'État (en dehors des vacances scolaires de la zone B).

Arcis-sur-Aube :
Espace Henri Dunant

➤ **Lundi après-midi** de 15h45 à 16h45 (adultes et seniors)

➤ **Mercredi soir** de 18h15 à 19h15 (adultes), de 19h15 à 20h15 (adultes)

Torcy-le-Grand :
Salle polyvalente
Lundi après-midi 14h15 à 15h15 (adultes et seniors)

Deux séances gratuites avant l'inscription. Possibilité de régler la cotisation en plusieurs fois. Ouvert à toutes les communes avoisinantes.

Renseignements par courriel :

➤ assgym.arcis.torcy@gmail.com

➤ **ou par téléphone au**
06 77 66 05 26 - 06 87 50 74 87
06 86 74 49 31

Le président,
Jacques PITOIS



LA FRATERNELLE

Gymnastique enfant, à partir de 5 ans

Salle André Charlut - 10 rue Porte Dorée à Arcis-sur-Aube.

➤ Cours lundi & mardi 17H30 à 18H30 - 18H30 à 20H00 - selon le niveau

Renseignements auprès de la présidente du club,
Vanessa COLLET au 06 61 24 15 13



CLUB GÉNÉRATION MOUVEMENT

Tous les jeudis après-midi les aînés se réunissent à la salle 28 rue des Cordeliers, cour du nouveau Monde. Venez vous divertir, jouer aux cartes, belote, Scrabble, rami, etc. Venez vous distraire et oublier vos soucis quotidiens. Un goûter est offert par le club aux participants dans la joie et la bonne humeur. La Fédération Génération Mouvements organise deux voyages par an mais aussi un repas de fin d'année au restaurant. Le club est ouvert toute l'année, il ne ferme pas pendant les vacances.

Contactez la présidente du club, Mme Colette BERTHELLEMY : 07 80 44 87 97



CARBURANTS **GUERIN** TOUJOURS + DE SERVICES !

AdBlue®



Vrac, IBC de 1000 litres,
fûts de 200 litres

Renseignez-vous !

CARBURANTS
GUERIN ET FILS

Agriculteurs
Pour votre *tranquillité !*
Pour faire des *économies !*
Le GNR **TRACTO** + hiver
disponible jusqu'au 31 mars...



Pour votre *confort*
et celui de votre *chaudière !*
Pour *moins consommer*
NOTRE Fioul THERMO+

Le granulé par *Siat braun*

GRANULES DE BOIS
Qualité premium
Certifiés 
Taux de cendres à 550°C : ≤ à 0,5%
(DIN+ ≤ à 0,7%)



Livraison à la palette
selon secteur

RENSEIGNEZ-VOUS AU 03.25.37.84.64 - ARCIS-SUR-AUBE



**ARCIS
LOCA'SON**
SON, LUMIERES, PHOTOGRAPHIE

6 RUE DE BRIENNE
À ARCIS SUR AUBE
07 78 24 38 10

**LOCATION SON
& LUMIÈRES**

ENCEINTES
MICRO, PUPITRE
JEUX DE LUMIÈRE
VIDÉOPROJECTEUR

**PHOTOGRAPHIE
TOUT EVENEMENTS**

MARIAGE
PORTRAIT
ENTREPRISE
IMMOBILIER

+ MANGE DEBOUT, HOUSSES DE CHAISES, DÉCO DE MARIAGE...

WWW.ARCIS-LOCASON.FR



TedInfo

Partenaire des TPE-PME

DEPUIS 2007 - 15 ANS DE PROXIMITÉ

Connexions internet (Adsl, Fibre, 4G,...)
Téléphonie fixe & mobile
Logiciels sur mesure - Sites internet

contact@tedinfo.fr - www.tedinfo.fr



DogArt Institute
Salon de Toilettage

Vous remercie pour
votre fidélité.

Tél. : 06.75.14.08.88

21 Rue Pasteur
10700 Arcis-sur-Aube



LE JUDO... toute une histoire !

1882 Jigoro Kano propose une méthode d'éducation physique basée sur le combat. De corpulence plutôt chétive, il s'est inspiré des différents arts martiaux japonais. Le jiu-jitsu comporte des actions qui peuvent atteindre l'intégrité physique du pratiquant. Après en avoir éliminé les actions dangereuses, telles que coups de pieds, de poings, il conserve les projections, immobilisations, clés de bras, étranglements, dont les pratiquants gardent le contrôle. Il appellera le résultat de cette étude LE JUDO (la voie de la souplesse).

En France le professeur (autoproclamé) Ré Nié publie sa méthode de jiu-jitsu après avoir défié et vaincu des boxeurs de renom.

Le judo sera enseigné par maître Mikonosuke Kawai-shi dès 1935. Il connaîtra un succès grandissant hors des limites du Japon.

La Fédération Française de Judo (FFJDA) forme des enseignants de différents niveaux, ainsi les qualités technique et pédagogique sont garanties, dans des conditions de sécurité optimum.

Aujourd'hui la pratique du judo apporte beaucoup aux enfants qui apprennent à s'affronter de manière virile, dans le cadre de règles instituées de longue date.

Ainsi les valeurs du judo sont : la politesse, le courage, l'amitié, le contrôle de soi, la sincérité, la modestie, l'honneur, le respect.

C'est cette particularité qui le distingue de bon nombre de pratiques sportives.

La progression dans la connaissance technique est sanctionnée par les grades.

Du 6^{ème} Kyu (ceinture blanche) au 1^{er} Kyu (ceinture marron) ils sont laissés à l'appréciation du professeur. À partir du 1^{er} dan ils sont délivrés par les instances fédérales.

À Arcis-sur-Aube les cours ont lieu le mardi de 18h30 à 19h30 au gymnase route de Brienne et sont assurés par Michel Kopytko professeur diplômé.

➤ MAIL : j.kumikataclub@gmail.com

➤ TEL : 03 25 37 02 14 - 06 43 57 66 01



DMR
pour tous, toute la vie, partout

ENFANCE ET PARENTALITÉ

SOUTIEN AUX FAMILLES GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

SERVICES ET SOINS DES SENIORS

AIDE À LA JOLETTE LIVRAISON DE REPAS

ENTRETIEN DE LA MAISON

TRANSPORT ACCOMPAGNÉ

ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

MARIAGE ÉPISODES D'URGENCE

N'hésitez pas contactez-nous !

ADMN Nord de l'Aube
13 Rue Pasteur - 10700 Arcis-sur-Aube
Tél. : 03.25.37.05.51
admnrordaube@fedel0.admr.org

Permanences :
Lundi : 10h-12h / 14h-16h
Mercredi et jeudi : 10h-12h
Vendredi : 10h-12h / 14h-16h

Communes d'intervention : Allibaudières - Arcis-sur-Aube - Dosnon - Grandville - Herbisse - Le Chêne - Mailly-le-Camp - Ornes - Poivres - Semoine - Torcy-le-Grand - Torcy-le-Petit - Trouans - Vilette-sur-Aube - Villiers- Herbisse



LE CLUB FÉMININ

Le Club Féminin arcisien est ouvert à toutes les personnes de bonne volonté et de bon état d'esprit. Elles se retrouvent tous les mardis après-midi de 14h à 17h au 28 rue des Cordeliers autour de différents travaux manuels que chacune propose de réaliser.

Le 1^{er} mai a vu ses clochettes de muguet fleurir en « poésie de papier », cet été ce fut au papier recyclé de faire son apparition en pochettes, porte-documents et cache-pots. Actuellement, les Amigurumis nous enchantent avec leur formes amusantes et leurs couleurs variées ; différents travaux de points comptés sont toujours d'actualité ainsi que du tricot et les tableaux de perles à coller.

Une fois par trimestre nous souhaitons les anniversaires autour d'un gâteau. Notre repas annuel se prépare pour la fin de l'année.



Le club était présent au forum des associations le 3 septembre dernier. Il y exposait les différents objets confectionnés par les membres du club.

Le club fonctionne par la cotisation annuelle de chaque ad-

hérente et par la subvention de la mairie. Afin de ne pas rester isolée, n'hésitez pas à nous rejoindre ou à téléphoner :

➤ **Port : 06 21 71 32 58**

seulement le mardi après-midi

➤ **Ou : 03 25 37 26 89**

LE CLUB WADO KARATÉ CHAMPENOIS D'ARCIS-SUR-AUBE

Les cours karaté : animés par Maryvonne BEE2 5^{ème} dan - Elodie instructeur et Wilfrid animateur

- Mercredi : baby karaté 4/6ans de 17h à 17h45
- Mercredi : enfants 6 à 11 ans de 18h à 19h
- Mercredi : ados et adultes de 19h à 20h30
- Lundi : pour tous de 18h à 19h15
- Samedi de 10h à 12h (cours spécifiques compétitions)

Les cours krav-maga : animés par Bruno HERBIN 1^{er} dan instructeur fédéral

- Lundi de 19h30 à 21h
- Samedi de 13h30 à 15h30

Les cours de karaté et krav-maga ont lieu au Dojo d'Arcis-sur-Aube route de Brienne à Arcis-sur-Aube. Renseignements : au 06 61 12 21 14 (karaté) et 06 37 37 30 28 (krav-maga).



TIR À L'ARC LES ARCHERS DES PRÉS DORÉS

Audrey Machinet championne du monde

Les championnats du monde de Tir Campagne se déroulaient du 3 au 9 octobre à YANKTON (World Archery Field Championships). Après son titre de championne de France junior, Audrey avait gagné sa place en Equipe de France au cours des sélections fin août.

Après avoir terminé troisième en qualifications et cinquième après les duels individuels, elle a participé aux duels en équipe mixte avec Antoine BALANANT, et cette compétition s'est terminée de la plus belle des façons, par un titre mondial.

Ce titre intervenu quelques jours avant ses 20 ans a couronné une première sélection en équipe de France et est une grande satisfaction pour elle, pour notre club et pour son club formateur de Vertus.

Audrey a réalisé une saison 2022 de très haut niveau, avec un titre de championne de France de Tir en Campagne, deux quatrièmes places en championnat de France (Salle et Tir à 70m) et une médaille de bronze en coupe du monde Salle (à Nimes).

Elle a commencé les compétitions nationales à 11 ans et compte déjà 28 participations en cham-



pionnat de France, toutes disciplines confondues. Elle totalise 4 médailles d'or à ce niveau. Nul doute que sa médaille d'or mondiale lui apporte une bien belle satisfaction !

Elle apporte toute sa jeune expérience et son talent confirmé au sein de l'équipe féminine de D1 qui a terminé à la huitième place en 2022 et aura des ambitions plus élevées pour 2023. C'est aussi un bel exemple pour tous les jeunes archers du club qui peuvent constater que pour réussir, il faut du talent ET du travail.

Contact - renseignements pratiques :

- Adresse mail : archersarcis@gmail.com
- Téléphone : 06 83 64 34 27
(Alain MICHAUD - Président)
- Site Internet :
<https://archers-de-pres-dores.clubeo.com>
- Nous prenons les jeunes à partir de 10 ans
- Nous accueillons les handicapés physiques, moteurs et sensoriels.
- Le matériel est prêté pour la première année.





Le salon
L'AURÉAS

Coiffeur - Visagiste

Venez découvrir les nouvelles tendances



6 rue Huguier Truelle - 10700 Arcis-sur-Aube - Tél. 06 62 51 21 39

PIECES AGRICOLES
HUILES/GRAISSES
REMORQUES
OUTILLAGE
JARDINAGE
MOTOCULTURE
FLEXIBLES HYDRAULIQUE
FERAILLE À LA COUPE



VENTE ET POSE
CLÔTURE
GARDE-CORPS
GRILLAGE
PORTAILS
PERGOLAS
AMÉNAGEMENTS EXTERIEUR

57 ROUTE IMPÉRIALE
10150 VOUÉ
03 25 37 53 09

WWW.MDS-EQUIPEMENTS.COM

10 RUE DES PATURES
10120 ST POUANGE
03 25 42 08 34

**GARAGE
ALLAIS**



CITROËN



03 25 37 84 82



www.garage-allais.com

Location & Vente
Vente neuf et occasion
Réparation toutes marques

44, Route de Troyes
10700 ARCIS-SUR-AUBE

sarl.allais@wanadoo.fr
www.garage-allais.com

L'OUTIL EN MAIN

Échanger et transmettre

Remise de médaille - ville d'Arcis-sur-Aube 2022

Une belle rentrée 2022-2023, avec 18 enfants et 23 gens de métier

Quand les artisans transmettent leur savoir-faire

L'Outil en Main permet de faire découvrir plus de 100 métiers aux jeunes, répartis dans 6 familles de métiers différentes :

- Les métiers traditionnels du bâtiment (charpente, menuiserie, maçonnerie...).
- Les métiers d'art et d'arts créatifs (sculpture sur bois, ferronnerie, forge, céramique, vitrail...).
- Les métiers de bouche (pâtisserie, cuisine...).
- Les métiers liés à l'environnement (apiculture, jardinerie, art floral...).
- Les métiers du textile et du cuir (maroquinerie, cordonnerie, couture).
- Les métiers de l'esthétique (coiffure, maquillage).



Développer la dextérité manuelle, apprendre le geste juste et peut-être un métier.

Celui qui aura appris à monter un mur, fabriquer un objet en bois, connaissant le temps nécessaire pour faire les choses, saura respecter et protéger son environnement.

Création de deux nouveaux ateliers :

- **Broderie** avec Annick Michon
- **Plasturgie** avec Michel Pitois

Ils viennent rejoindre notre belle équipe. L'Outil en Main recherche de nouveaux bénévoles : couture, tricot, maçonnerie, menuiserie, tapisserie, ...

Le 28 août 2022, l'Outil en Main du nord de l'Aube recevait la médaille de la ville d'Arcis-sur-Aube pour son engagement dans la transmission de leur savoir-faire auprès des jeunes de 9 à 14 ans.

Pour tout contact :

➤ **Marcel COLLOT**
07 71 79 81 37
collotm.th@gmail.com

➤ **Siège social :**
Mairie d'Arcis-sur-Aube 1 place des Héros d'Arcis
10700 ARCIS-SUR-AUBE



▲ Rentrée 2022-23



LA VESTIBOUTIQUE s'adapte à toutes les saisons

Installée rue de Paris à Arcis-sur-Aube, la Vestiboutique de la Croix rouge vient de terminer, elle aussi, ses soldes d'été. À savoir 2 articles pour ... 1 € ! Ainsi dernièrement, l'occasion fut donnée à Martine Fessard, présidente de l'unité de Romilly-sur-Seine, à laquelle la Vestiboutique est rattachée, à Hervé Cottret, trésorier, et à Line Defert, de venir à la rencontre des bénévoles arcisiens.

De quoi les féliciter pour le travail fourni. À savoir que les 9 bénévoles - à raison de deux à chaque fois - tiennent la boutique de 14 h à 17, du mardi au vendredi et de 9 h à 12 h le samedi, sans oublier la réception des dons, le pliage, le rangement et le tri.

Le stock restant d'habits d'été est pour l'heure rangé et les vêtements d'hiver arrivent tout doucement sur les étagères, les portants et les présentoirs. Chaussures et vêtements homme, femme, enfant, bébé, petit électro-ménager, linge de maison, objets de déco... tout reprend vie en ces lieux et peut être vendu contre une somme modique. Dans ce rez-de-chaussée, le Vestiboutique arcisien, qui tient plus de la boutique de prêt-à-porter que du vestiaire humanitaire et qui s'adresse à tous les publics, n'a rien à envier à la plus branchée des friperies.

Pour l'heure, les dons de vêtements chauds sont attendus. Une solution pour vider ses armoires de choses que l'on ne porte plus ou qui ne nous vont plus.

À savoir également que les bénévoles seront devant les grandes surfaces d'Arcis-sur-Aube les 25 et 26 novembre à l'occasion de la collecte en faveur de la Banque alimentaire.

D'autre part, la Croix rouge assure des formations sur le secteur aux gestes qui sauvent et aux premiers secours civiques.

Renseignements auprès de :

- ▶ Philippe Coignet (06 38 22 39 51)
- ▶ ou de Martine (06 48 92 40 47)



LA LOUTRE ARCISIENNE

Elle a été créée en 1957 par monsieur Roland Jouvancy, bien qu'elle ait existé dans les années 1900 sans être toutefois officialisée.

Puis elle fut à l'arrêt dans les années 1970 puis reformée de 1977 à 1982 par Gérard Rivière qui fut président pendant 6 ans et puis de nouveau abandonnée. Elle a été en 1985 recrée par Claude Lerouvillos secondé par Francis Giroux et Jack Mahu dont ce fut le nouveau bureau.

Et, depuis ce jour bon nombre de pêcheurs se sont succédés dans différentes compétitions, et dont certains sont devenus des champions. Parlons de Frédéric Robert décédé depuis quelques années et des jeunes du club qui ont gravi les échelons jusqu'au niveau national.

En particulier Étienne Gatard et Mathieu Cony dont M. Francis Giroux actuel président de la Loutre Arcisienne est fier ainsi que de la quinzaine de sociétaires du club qui perdure dans la longévité depuis 38 ans déjà.

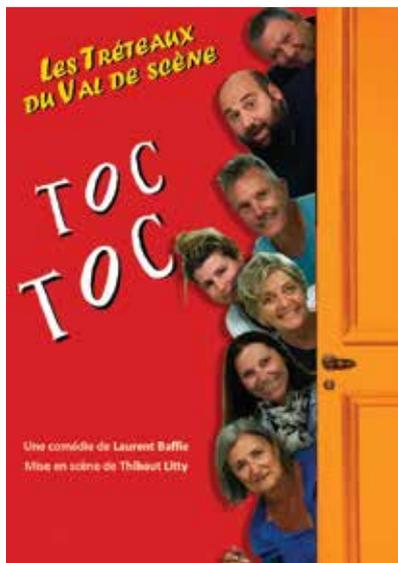


Photo de 1987, on y retrouve M. JOUVANCY Roland, M. Jacques LEDOYEN maire d'Arcis-sur-Aube à cette époque, M. Luc LOGÉ furent nommés président d'honneur de La Loutre Arcisienne, aux côtés de M. LEROUVILLOS Claude, président du club à cette période.

LES TRÉTEAUX DU VAL DE SEINE

Le Dr Stern, grand spécialiste des troubles obsessionnels compulsifs ou « TOC », bloqué à Francfort par les caprices du hasard aérien, va se faire attendre par les six patients qu'il doit recevoir ce jour-là. Nos six protagonistes vont alors faire connaissance autour d'une partie de Monopoly, et tenter de débiter seuls une thérapie de groupe où tocs incontrôlables et histoires personnelles vont se mêler !

Toc Toc, est une comédie qui utilise un thème que l'on pourrait trouver gênant, voire inabordable, pour provoquer différentes émotions chez le spectateur. Tout d'abord, le plaisir bien sûr, car cette pièce est avant tout une comédie. Il sera encouragé par de nombreuses phrases à double



sens, des gestes et des situations cocasses. L'empathie ensuite, pour ces personnages qui ont souvent été rejetés par la société qui ne les comprend pas et les met en marge, de peur de leur différence.

La force de cette pièce se trouve sans nul doute dans ses personnages, qui ne sont après tout, que des copies exacerbées du monde, sans pour autant sombrer dans la caricature. Ainsi, il y a Fred, qui profère des insanités malgré elle et qui fait des gestes déplacés. Puis arrivent, Vincent, un homme redoutable en calcul mental, Blanche, la laborantine maniaque, Marie qui vérifie tout sans cesse, Lili qui répète ses propos, et enfin Bob qui semble vouer un culte à la symétrie tout en ayant une profonde aversion pour les lignes au sol.

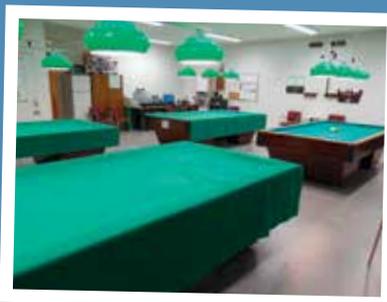
Ces anti-héros aux caractères tellement différents sont, au final, complémentaires. La guérison ne passera-t-elle pas par la force d'un groupe soudé, face à la douleur ? « *Et si c'était ça... la solution* ».

ARCIS BILLARD CLUB



La saison 2022/2023 reprend et le calendrier des compétitions est déjà chargé jusqu'à Noël. L'ABC perd quelques adhérents et en acquiert de nouveaux, au total en début de saison nous sommes 25 adultes et 4 jeunes.

La signalétique extérieure du club change avec deux superbes enseignes. Afin de mieux nous faire connaître, l'organisation de demi-journées d'initiation est prévue sur l'ensemble de la saison. Nos compétiteurs dans les tournois nationaux continuent de nous représenter avec brio. Les qualifications pour les finales de France devraient normalement se faire, y compris chez les jeunes. Vous souhaitez soutenir notre club par du mécénat ou autres, contactez-nous, nos maillots et les murs de notre salle sont là aussi pour vous



faire connaître dans la région et au niveau national. L'école de billard de l'Arcis Billard Club niveau perfectionnement, plus haut niveau de la Fédération Française de Billard pour les jeux de séries, assure les cours le lundi avec les adultes, le mercredi avec les jeunes, le vendredi et le samedi pour tous.

Faites-vous plaisir, jeunes et moins jeunes, garçons et filles, venez essayer.

Vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

- au 03 51 32 91 87 ou au 06 30 53 64 08
- ARCIS BILLARD CLUB espace Henri Dunant 10700 ARCIS-SUR-AUBE
- Mail : arcis-billard-club@gmail.com

Ets
BRELEST
Traiteur

SPÉCIALISTE ET ORGANISATEUR
DE GRANDES RÉCEPTIONS

*Mariages, cocktails,
buffets prestigés à thème
Repas d'affaires, familiaux,
d'entreprise*

Devis gratuit sur simple demande

Site : www.brelest-traiteur.fr
Mail : brelest.labo@orange.fr

14, rue du Stand
T. 03 25 37 77 29
1, rue de Paris
T. 03 25 37 84 95

ARCIS
SUR-AUBE

Robin Kévin
ARTISAN PEINTRE

PEINTURE - REVÊTEMENT SOLS ET MURS
RAVALEMENT - ISOLATION INTÉRIEUR EXTÉRIEUR

06 85 86 71 06
10700 SAINT NABORD

peinture.robinkevin@gmail.com



MAÇONNERIE
Aube & Puits

M. TUROT Ludovic
10240 DAMPIERRE
ludovic.turot@orange.fr
Tél. : 06 37 53 49 41

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - GROS ŒUVRE - CLÔTURES - REMBLAIS/DÉBLAIS - TRAVAUX DE TERSSEMENT



PIZZA Lunch & Diner

16 AVENUE GRASSIN
10700 ARCIS SUR AUBE
03.25.37.22.80 / 06.46.78.32.15
VENTE À EMPORTER ET SUR PLACE
PIZZAS/ SALADES/ BURGERS/
VIANDES DE LA RÉGION



COLLET METAL

Professionnels et particuliers

3, rue du stand ZA - 10700 ARCIS-SUR-AUBE
Tél.: 03 25 37 07 06

Métallerie - Serrurerie - Charpente métallique - Bardage - Couverture
Portails fer, alu, inox - Portes de garage - Motorisation
Pliage - Cisailage - Décapage par sablage

www.colletmetal.com - Email : colletmetal@orange.fr

Plus de 25 ans d'expérience !



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

26 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur HITTLER Charles, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. HITTLER, Maire ; MM FILIPPI, LORNE, FINCK MMES LOISEAU, LESAGE MORIZOT Adjoints au Maire, M DESCHAMPS, Conseiller délégué, MM. ALBERT, BION, PAUTRAT, WOZNIAC, PAX, COUSIN, RICHARD (arrivée à 19 h), Mmes HULOT, SHAW, FERON, HERBLOT, TEUFEL, SOUCAT, DAIRE.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Sylvia DRION a donné pouvoir à M David BION.

CONSULTATION DES MEMBRES DU SDDEA POUR AVIS, « MODIFICATIONS STATUTAIRES » - APPLICATION DE L'ARTICLE 37 DES STATUTS

Monsieur le Maire expose, à l'ensemble du conseil municipal :

Lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2022, le Président, Nicolas Juillet, a présenté à l'ensemble des délégués présents les propositions d'évolution des statuts du SDDEA visant à :

- Offrir plus de souplesse aux Communes et aux EPCI-FP dans la composition du COPE en leur permettant de désigner par dérogation une composition spécifique.
- Réaffirmer les règles de représentativité des Grands délégués Assainissement Non-Collectif, GeMAPI ou Démoustication selon lesquelles chaque grand délégué dispose d'une voix.
- Permettre à une Assemblée de Territoire ou de Bassin de déléguer certaines attributions aux Conseils de Territoire ou de Bassin afin d'assouplir la prise de décision à l'échelle du Territoire ou du Bassin.
- Clarifier les rôles des Assemblées et Conseils de Territoire ou de Bassin.
- Donner un fondement juridique clair aux délégations accordées au Président et Vice-Présidents du SDDEA par le Bureau Syndical.
- Harmoniser les règles de procuration et de quorum applicables aux organes du SDDEA.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal : **REND** un avis favorable aux propositions statutaires adoptées par l'Assemblée Gé-

nérale du SDDEA lors de sa séance du 30 juin 2022.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire de signer tout document relatif à ce dossier conformément aux propositions telles qu'adoptées à l'issue du vote.

TRANSMET la présente délibération au représentant de l'Etat dans le département et au Président du SDDEA.

SOUTIEN AUX CENTRALITES RURALES ET URBAINES - REDYNAMISATION DU BOURG CENTRE

Monsieur le Maire expose :

La région Grand-Est, soucieuse de maintenir l'équilibre des territoires et de faciliter l'accès au service et à l'emploi à tous les habitants, a mis en œuvre une stratégie de soutien aux centralités rurales et urbaines en perte d'attractivité à travers un dispositif visant à les aider à développer ou à rétablir des fonctions de centralités et à améliorer le cadre de vie grâce à la mise en œuvre d'un projet global.

L'objectif général du projet est de renouer avec l'attractivité d'Arcis Sur Aube de son centre-ville pour renforcer son statut à l'échelle intercommunale. Cela sous-entend une revalorisation de l'image du centre-ville, notamment en y assurant la présence et la complémentarité de toutes les fonctions qui peuvent y être attendues : se loger, consommer, se divertir, effectuer des démarches administratives, se déplacer aisément, se cultiver ...

Pour cela 4 grands axes ont été identifiés :

- Rendre attractif le cœur de vie par la mise en valeur d'un patrimoine naturel, bâti et historique de qualité.
- Bien vivre et inviter de nouvelles familles à partager un cadre de vie renouvelé.
- Relancer une activité économique et diversifiée en lien avec l'intercommunalité.
- Repenser et/ou inventer les mobilités à l'intérieur et en traversée pour s'adapter au changement climatique.

Les fiches actions retenues dans le cadre de cette étude sont les suivantes :

- Requalifier le parc Robert Piat.
- Construire un pumphtrack.
- Rénover le COSEC.
- Construire une maison des associations et de la culture.
- Reconnecter les différentes places entre elles.
- Créer une liaison douce entre la mairie et l'aire de camping-cars.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal : **VALIDE** l'étude et les fiches actions sur la redynamisation des bourgs structurants en milieu rural.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant au projet

APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE A PASSER AVEC LA CAISE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'AUBE - signature de la convention

La CAF de l'Aube, la communauté de communes Arcis-Mailly-Ramerupt, la commune d'Arcis Sur Aube et la commune de Mailly Le Camp ont arrêté un plan d'action pour le période 2022-2026. Les principaux objectifs en sont les suivants :

- Pour la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal : **APPROUVE** la convention territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires.

DIT que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et d définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.

AUTORISE le maire à la signer.

FOURRIERE AUTOMOBILE CHOIX DU DELEGATAIRE

Le 11 avril dernier, le conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à engager une procédure simplifiée de délégation du service public local de la fourrière automobile municipale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal : **SE PRONONCE** sur le choix du candidat et de retenir la SARL JB, représentée par M José BELTRAMELLI, comme délégataire du service public de la fourrière automobile municipale.

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de délégation de service public local de la fourrière automobile qui prendra effet à compter de sa notification à ladite société.

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE D'ARCIS SUR AUBE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la modification n°2 du PLU

d'Arcis Sur Aube a été engagée par arrêté du 15 mars 2022. Monsieur le Maire présente le bilan de la mise à disposition du public :

➤ Aucune remarque.

Considérant que la notification aux PPA n'a fait l'objet d'aucune remarque hormis celle de la DDT sur les enseignes et publicités. Considérant que les enseignes et les publicités sont régies par le code de l'environnement et non le code de l'urbanisme, ce paragraphe sera retiré.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir les formalités nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

NOMINATION D'UN CORRESPONDANT « INCENDIE ET SECOURS »

La loi du 25 novembre 2021, **loi dite Matras**, visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, a été adoptée il y a presque un an.

Une autre disposition importante pour l'organisation des collectivités est à relever à l'article 13 de la loi. Un « correspondant incendie et secours » devra être désigné dans les conseils municipaux.

La loi dispose que cet élu doit être un « interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies ».

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DESIGNE Monsieur Alain LORNE.

AUTORISE Monsieur le Maire à communiquer le nom aux différents services.

EXTINCTION TOTALE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE A PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE 2022.

Monsieur le Maire expose, à l'ensemble du conseil municipal : M. le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise de l'énergie.

Une réflexion a ainsi été engagée sur la pertinence et la possibilité de procéder à une extinction totale de l'éclairage public sur le territoire de la commune de 23 heures à 5 heures à partir du 1^{er} octobre 2022.

De même, l'éclairage de la Mairie, Eglise sera supprimé du lundi au vendredi et les illuminations de fin d'année seront réduites, tant en quantité qu'en durée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

REND un avis favorable à ces propositions.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire de signer tout document relatif à ce dossier conformément aux propositions telles qu'adoptées à l'issue du vote.

TRANSMET la présente délibération au représentant de l'Etat dans le département et au Président du SDEA.

AVENANT AU RÈGLEMENT POUR L'UTILISATION DE LA SALLE DE FÊTES

La hausse soudaine des coûts de l'énergie peut mettre en péril des services publics locaux essentiels.

Il est donc proposé au Conseil municipal de délibérer pour adopter un avenant à l'utilisation de la salle des fêtes :

➤ Tout utilisateur (association, collectivité, particulier...) devra participer aux frais de fonctionnement pour le gaz et l'électricité. Un forfait hiver et été sera établi (à partir du 1^{er} novembre 2022 forfait hiver 90 € / forfait été 20 €). Le forfait est applicable par jour d'utilisation.

- Le forfait sera dû dès la mise en route du chauffage, celui-ci sera revalorisé automatiquement dès la hausse des tarifs.
- Le forfait été sera dû dès l'arrêt du chauffage

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

AUTORISE l'émission de titres pour le forfait d'utilisation.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE CHANGEMENT DES PORTES POUR LES LOGEMENTS ROUTE DE NOZAY

Les logements de la route de Nozay sont très anciens. Les portes d'entrée sont vétustes et n'ont aucune isolation. Un devis a été établi pour la somme de 7 355.26 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

SOLLICITE la DSIL/DETR auprès des services de l'Etat.

APPROUVE le plan de financement.

DEMANDE l'autorisation de commencer les travaux avant l'accord des subventions.

AUTORISE Monsieur le Maire a signé tous les documents y afférents.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FINANCEMENT DU PUMPTRACK

La commune d'Arcis-sur-Aube, en lien avec sa commission Jeunes, souhaite compléter son offre en équipement sportif en aménageant un pumptrack sur un terrain communal. Ce dernier se situe sur le stade derrière le terrain synthétique.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

SOLLICITE la subvention au conseil départemental de l'Aube.

SOLLICITE la subvention au titre de la DETR et éventuellement DSIL auprès des services de l'Etat.

APPROUVE le plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM) - REVALORISATION DU COEFFICIENT MULTIPLICATEUR

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la TASCOM est perçue au profit des communes ou EPCI sur le territoire desquels est situé l'établissement imposable.

A ce jour, Arcis-sur-Aube affecte au montant de la TASCOM un coefficient multiplicateur de 1.

Il est proposé de moduler à la hausse le coefficient multiplicateur de 0.05 qui s'établirait ainsi à 1.05.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

MODULE à la hausse le coefficient multiplicateur de 0.05 et le fixer à 1.05.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire de signer tout document relatif à ce dossier conformément aux propositions telles qu'adoptées à l'issue du vote.

INSTITUTION D'UNE TAXE SUR LES FRICHES COMMERCIALES

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1530 du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instituer une taxe annuelle sur les friches commerciales.

Il précise que les taux de la taxe sont fixés, de droit, à 10% la première année d'imposition, 15% la deuxième année d'imposition et 20% à compter de la troisième année d'imposition.

Par ailleurs, pour l'établissement des impositions, le conseil municipal doit communiquer chaque année à l'administration des impôts avant le 1^{er} octobre de l'année qui précède l'année d'imposition, la liste des adresses des biens susceptibles d'être concernés par la taxe.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

INSTAURE la taxe annuelle sur les friches commerciales.

CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

LES EFFETS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Signé le 16 décembre 2021, le Contrat Local de Santé porté par la CCAMR et l'Agence Régionale de Santé poursuit sa mise en place sur le territoire.

Les premiers mois de mise en œuvre du CLS ont été denses. Les partenaires et porteurs d'actions du contrat local de santé se sont fortement mobilisés pour installer les actions inscrites dans la programmation. Au dernier trimestre 2022, 80 % du plan pluriannuel d'actions ont été lancés, soit 27 actions en cours sur les 33 prévues.

L'une des actions phares de cette première année a été l'organisation, par la communauté de communes, d'un **forum de la santé**. Il s'est déroulé le 20 mai 2022 à Arcis-sur-Aube, sur le thème *bien vieillir chez soi*, avec l'objectif de faire connaître les structures de conseil, d'aide, d'information... existantes sur le territoire. Plus de 40 exposants ont été présents pour répondre aux questions des visiteurs.

En complément, et portées par des acteurs locaux, des actions de formation, de prévention, d'accompagnement et de sensibilisation à destination

Parmi les propositions bien-être de ce forum : le yoga du rire !



de divers publics (seniors, jeunes, élus, professionnels, grand public...) ont ponctué l'année 2022.

Le contrat local de santé est consultable sur le site de la communauté de communes :

- > <https://www.arcismaillyramerupt.fr/articles/cls>
- > Pour toute question sur le CLS : clsccamr@gmail.com

Beau succès pour le premier forum de la santé en mai 2022





Ouverture de la micro-crèche et du relais petite enfance

C'est au 2 rue Gérard-Fortier à Arcis-sur-Aube que la maison de la petite enfance, constituée de la micro-crèche *La Chrysalide* et du relais petite enfance *La Parenthèse*, ouvre ses portes le 2 janvier 2023.

La Chrysalide dispose d'un agrément de 12 berceaux et peut accueillir des enfants du territoire âgés de 10 semaines à 5 ans. La référente technique, Camille LEDHUY ainsi que trois professionnelles de la petite enfance recevront les petits dans un espace aménagé pour leur épanouissement, de 7h à 18h30, du lundi au vendredi, toute l'année.

La micro-crèche est un lieu de rencontre, de développement moteur, psychomoteur, affectif et d'apprentissage. Ses missions :

- Répondre aux besoins de l'enfant et de ses parents de façon personnalisée
- Respecter ses rythmes de vie
- Assurer sa sécurité physique et affective
- Encourager son autonomie et sa socialisation par la mise en œuvre d'actions éducatives.

Le relais petite enfance est, lui, un lieu d'informations, d'échanges et de détente pour les familles et les assistants maternels. Des animations y seront organisées tout au long de l'année.

➤ contact.creche@ccamr.fr



LE JEUDI DE L'EMPLOI



Après une première édition réussie en 2019 (une trentaine d'emplois pourvus), la communauté de communes a organisé de nouveau son forum de l'emploi le 13 octobre 2022. Cinquante exposants cette année ont proposé des dizaines d'offres dans les secteurs agricole et agroalimentaire, industriel et logistique, dans l'armée ou bien encore via les agences d'interim... Comme lors du premier Jeudi de l'emploi, les partenaires incontournables de la CCAMR : Pôle emploi, la Mission locale, Cap emploi, Actif 10 et la CCI avaient sollicité leurs publics. Cent quatre-vingts visiteurs ont ainsi rencontré les participants présents, la pénurie de carburant a sans doute influé sur ce nombre que les organisateurs espéraient en hausse.

Entreprises et demandeurs d'emploi ont apprécié ce rendez-vous qui tend à se pérenniser sur notre territoire. Outre un gain de temps, ce forum propose des profils adaptés aux postes vacants des entreprises. Parallèlement, les demandeurs d'emploi ont l'opportunité de trouver un emploi dans leur environnement, sinon d'établir des contacts avec les acteurs économiques locaux qu'ils méconnaissent souvent. L'utilité d'une telle manifestation à Arcis-sur-Aube n'est plus à prouver, tous, en effet souhaitent la voir reconduite régulièrement ; une organisation en fin d'hiver paraît intéressante afin de pourvoir les emplois saisonniers.

Cette édition 2022 a bénéficié, tout comme il y a quatre ans, de la présence des élèves du lycée des Cordeliers qui ont talentueusement accompagné la CCAMR dans son organisation.

FRANCE SERVICES :

Une structure investie par les citoyens

Ouverte au public le 5 septembre 2022, 12 place de la République à Arcis-sur-Aube, et inaugurée par Cécile Dindar, préfète de l'Aube trois semaines plus tard, France services propose à la population des outils numériques pour ses démarches en ligne. Deux agents France services – dont Julie Collet, employée par la communauté de communes et un agent MSA – vous reçoivent du lundi au vendredi et vous conseillent en toute confidentialité. Besoin d'aide pour remplir sa déclaration d'impôt, pour constituer son dossier de retraite ou bien pour comprendre ses prestations CAF ?

Les agents France services travaillent à répondre aux interrogations des administrés. Le mercredi, un conseiller numérique de la MSA vient en renfort des agents France services en proposant une initiation à l'informatique.

ACCUEIL DU PUBLIC - FRANCE SERVICES

- Lundi : 14h - 16h30
- Mardi : 10h - 12h30 / 14h - 16h30
- Mercredi : 10h - 12h / 13h - 16h30
- Jeudi : 10h - 13h / 14h - 16h30
- Vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 16h30

- **03 76 08 06 88**
- arcis-mailly-ramerupt@france-services.gouv.fr
- <https://www.arcismaillyramerupt.fr>



La Mission locale de Troyes, le centre d'accès aux droits, l'ADIL 10 (agence départementale de l'information au logement), le conciliateur de justice et Régies services, qui proposaient des permanences à la CCAMR, ont intégré le bâtiment rénové pour plus de confort.



À l'étage de France services, 4 bureaux sont en location pour du coworking. Cet espace est destiné aux créateurs d'entreprise, travailleurs indépendants, étudiants, demandeurs d'emploi, télétravailleurs, chercheurs, startupers, artistes... souhaitant un lieu de travail agréable, neuf, bien équipé.

➤ **Tarifs** : 1/2 journée 7€ - Journée : 13€ - Mois : 150€.

➤ Possibilité de louer également la salle de réunion du rez-de-chaussée 1/2 journée : 50€ - Journée 80€.

La Route
de la
Craie



EMPRUNTEZ NOS ROUTES...

La communauté de communes Arcis Mailly Ramerupt poursuit la valorisation de son territoire. En juillet 2022, la *Balade arcisienne*, circuit urbain de découverte pédestre d'Arcis-sur-Aube intégré à la Route 3, a été lancée en même temps que la deuxième édition de la Journée des Auteurs qui a réuni historiens, écrivains, amateurs d'histoire locale et de livres.

Dix-neuf stations permettent de découvrir, ici, le château édifié en 1721 par Pierre Grassin, là, l'emplacement de la prison détruite en 1956...

Et le travail de mise en place des circuits de la Route de la Craie continue, les Passionnés, ces historiens locaux, auteurs, responsables d'associations géologique et culturelles... se sont de nouveau rassemblés cet automne pour peaufiner les textes qui seront à lire sur les panneaux de signalétique installés dans les 39 communes de la CCAMR au cours de l'année qui arrive.



DÉCOUVREZ NOTRE PASSÉ MÉDIÉVAL...

... en vous promenant du côté de Dampierre

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine a été inaugurée une fresque représentant Isaac de Dampierre, célèbre commentateur de l'école des Tossafistes, disciples de Rachi de Troyes. Œuvre très colorée au centre de laquelle Rabbi Isaac, arrière-petit-fils de Rachi est représenté à l'étude des textes sacrés. Il est entouré de ses aïeux prestigieux et de ses disciples, dans l'environnement agricole de la plaine de Champagne et des images médiévales du village de Dampierre.

Cette fresque est la première de la *Route médiévale de Rachi en Champagne* qui traversera d'abord notre territoire puis d'autres communes du département de

l'Aube au fil des ans. Ainsi, en juin 2023, la fresque de Ramerupt sera réalisée par l'association les Passeurs de fresques et l'artiste lauréat. Elle sera dévoilée les 23 et 24 septembre à l'occasion d'une grande fête médiévale organisée par la communauté de communes. La fresque de Lhuître, dont la création est prévue début septembre, sera, elle, fêtée en 2024.

Pour en savoir plus sur la route médiévale de Rachi en Champagne :

> <https://www.aube-champagne.com/fr/portfolio-post/rachi/>

> <https://www.arcismailly-ramerupt.fr/articles/le-patrimoine-medieval-juif>



NUMÉROS UTILES

SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

1 place des Héros d'Arcis
10700 ARCIS-SUR-AUBE

☎ 03 25 37 80 36

Fax : 03 25 37 89 67

✉ mairie@arcis-sur-aube.com

🌐 www.arcis-sur-aube.com

M. le maire reçoit de 11h00 à 12h00, sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi.

🕒 Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi :

8h30 - 12h / 13h30-17h

Mardi : fermé le matin / 13h30-17h

Jedi : 8h30 - 12h / fermé l'après-midi

ÉCOLE DE MUSIQUE

🕒 Ouverte le mercredi et le samedi après-midi.

☎ 03 25 37 83 56

MÉDIATHÈQUE

Espace Danton - 1, rue de Paris

✉ biblio.arcis@wanadoo.fr

☎ 03 25 37 83 93

🕒 Horaires d'ouverture

Mardi et jeudi : 14h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h et 14h30 - 17h30

Samedi : 10h - 16h (fermée les samedis d'août)

TRÉSORERIE DE ROMILLY-SUR-SEINE

17 Rue Arago

10105 Romilly-sur-Seine Cedex

☎ 03 25 39 51 44

🕒 Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h30 de 14h00 à 16h00

(Uniquement sur rendez-vous l'après-midi)

NUMÉROS UTILES

➤ N° d'urgence européen (numéro unique) : **112**

➤ N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114** (accessible par fax et SMS) (en remplacement des 15, 17, 18).

➤ Centre antipoison :

01 40 05 48 48

➤ Urgence aéronautique : **191**

➤ Non au harcèlement : **30 20**

➤ Enfance maltraitée : **119** (gratuit, 24h/24)

➤ Maltraitance des personnes âgées : **01 42 50 11 25**

➤ Violences conjugales : **39 19**

➤ SOS-Viols femmes informations : **0 800 05 95 95** (anonyme et gratuit)

➤ Suicide écoute : **01 45 39 40 00** (7 j/7, 24 h/24)

➤ Enfants disparus : **116 000**

➤ Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) : **0810 00 5000**

➤ Stop Djihadisme - **0 800 00 56 96**

LA POSTE

10, rue de Paris

☎ 03 25 37 78 70

🕒 Horaires d'ouverture

Lundi :

Fermé le lundi.

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le samedi : de 9h à 12h.

MAISON FRANCE SERVICES

12 Place de la République

☎ 03 76 08 06 88

🕒 Horaires d'ouverture

✉ arcis-mailly-ramerupt@france-services.gouv.fr

CAMPING MUNICIPAL DE L'ÎLE DE CHERLIEU

🕒 Ouvert du 15 avril au 30 septembre

☎ 03 25 37 98 79

NUMÉROS UTILES :

➤ SAMU **15**

➤ Gendarmerie **17**

➤ Pompiers **18**

➤ Préfecture **03 25 42 35 00**

➤ Conseil départemental **03 25 42 50 50**

➤ Tribunal d'instance **03 25 43 56 10**

➤ Tribunal de grande instance **03 25 43 55 70**

➤ Casier judiciaire **02 40 49 08 94**

➤ Assistantes sociales **03 25 37 04 77**

➤ Lycée des Cordeliers **03 25 37 85 82**

➤ Collège de La Voie Châtelaine ... **03 25 37 85 52**

➤ École élémentaire Aurillac **03 25 37 82 20**

➤ École maternelle Jean Jaurès ... **03 25 37 97 60**

➤ Salle des fêtes **03 25 37 07 05**

➤ Presbytère **03 25 37 85 98**

➤ Contact presse : Sylviane BONNAIRE **06 35 27 01 82**

➤ URGENCE GAZ **0 800 473 333**

➤ URGENCE EDF **0 972 675 010**

➤ SDDEA **03 25 83 27 10**
urgence..... **03 25 79 00 00**

➤ CORONAVIRUS (SARS-COV-2, COVID-19) : **0 800 130 000**

➤ Fil santé jeunes : **0 800 235 236**

➤ Sexualité / Contraception / IVG : **0 800 08 11 11**

➤ Sida info service : **0 800 840 800**

➤ Cancer info service : **0 810 810 821**

➤ Maladies rares info services : **0 810 631 920**

➤ Croix-Rouge écoute : **0 800 858 858**

➤ Écoute alcool : **0 980 980 930**

➤ Tabac info service : **39 89**

➤ Écoute cannabis : **0 811 912 020** (prix appel local)

➤ Drogues info service : **0 800 23 13 13**

➤ Anorexie Boulimie Info Écoute : **0 810 037 037**

➤ Net écoute : **0 800 200 000** (addiction aux écrans)

➤ Urgences funéraires, information aux familles, 7 j/7 et 24 h/24 : **0 800 880 088** (n° Vert)

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Ambulances		
Ambulances Arcisiennes	38, rue de Troyes	03 25 37 85 80
Pharmacies		
Pharmacie RIBÉRON Charlotte	2, place de la République	03 52 11 00 00
Médecins		
Dr DAIRE Thierry	80, rue Saint-Rémy	03 25 37 56 56
Dr N'KILI BENGONE Aglaé	77, rue Saint-Rémy	03 51 62 61 80
Dr JOLIOT-HAAS Armelle	2, place de la République	03 25 37 13 34
Dr GUBLIN Lucie		03 74 72 12 35
Dr SAVOYINI Marion		03 74 72 12 34
Dentistes		
DORBEAUX Guillaume et JACQUINET Antoine	5, rue de la Marine	03 25 37 80 21
Adina DIACONU	77, rue Saint-Rémy	03 25 47 70 04
Masseurs - kinésithérapeutes		
DAMGÉ Patrice	55, rue Saint-Rémy	03 25 37 12 35
LALLEMENT Aurore	77, rue Saint-Rémy	03 25 37 82 14
ROMAN Georgiana	9, rue de Châlons	03 51 62 63 66
COZMULEASA Irina		03 51 62 63 67
CHIRU BARBU Andrei		03 51 62 63 66
CRISTEA MIHAI Cezar		03 51 62 63 68
Osthéopathe		
MEUNIER Olivier	77, rue Saint-Rémy	06 20 16 51 05
Magnétiseur		
Monsieur DENIS	38 rue des Anciens fossés BPI	06 43 23 75 00

Infirmières		
Josiane SIMMONOT G.	77, rue Saint-Rémy	03 25 37 10 21
Janine HENRION		03 25 37 82 09
Charlène GEOFFROY		03 25 37 80 54
Morgane MIZELLE		06 46 44 54 53
Ludivine LEROY		06 27 37 13 50
Nathalie RUSE		03 25 37 82 09
Jade NEANT	2, place de la République	06 36 19 21 89
Podologue		
Isabelle COURTY	77, rue Saint-Rémy	03 25 37 21 83
Carine LECLAIRE	2, place la République	03 25 41 10 47
Psychologue clinicien - Enfants, adolescents, adultes		
Julien MOLINIER	2, place la République	07 81 88 41 80
Psychomotricien - relaxologue		
Pierre LACHARME	41, rue Saint-Rémy	06 59 10 90 14
Diététicienne Nutritionniste		
Mathilde ARLOT	2, place de la République	06 63 91 47 38
Sage Femme		
Karinne DAIRE	80, rue Saint-Rémy	06 32 06 84 17
Pauline SIMONNOT	2, place de la République	06 20 56 14 58
Pharmacies de garde		
Liste disponible sur le site de la mairie. Pour la pharmacie RIBÉRON : 32 37		

SECTEUR 4 - ARCIS-SUR-AUBE

CALENDRIER COLLECTES OM ET TRI DE JANV. À JUIL.

janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D
24 M	24 S	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V
29 D		29 M	29 S	29 L	29 J	29 S
30 L		30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31 M		31 V		31 M		31 L

OM (BAC)

TRI (SAC JAUNE)

Face au cancer, ne restez pas seul(e) :

Venez nous rejoindre à
Arcis-sur-Aube !



LE COMITÉ DE L'AUBE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER VOUS
PROPOSE DES ACTIVITÉS DE SOINS DE SUPPORT

Gratuites et ouvertes à toutes les personnes atteintes de cancer
domiciliées dans l'Aube

A la Maison de Santé d'Arcis-sur-Aube (77 rue Saint Rémy) :
La 3ème semaine de chaque mois



Sophrologie - Socio-coiffure



Réflexologie - Socio-esthétique



Information, orientation, conseils



A la Maison Médicale d'Arcis-sur-Aube (2 place de la République) :



Soutien psychologique - Diététique



RENSEIGNEMENTS :

03 25 73 62 05 / cd10@ligue-cancer.net



Pompes Funèbres & Marbrerie **BARBICHON**

ÊTRE PROCHE DE VOUS

Hab : 1175 0001.



ARCIS-SUR-AUBE
28 RUE DE BRIENNE
03 25 37 80 45 | pfg.fr



OBSÈQUES | ASSURANCE OBSÈQUES | MARBRERIE



HUGUIER FRÈRES



VIANDES DE TERROIRS

www.huguier-freres.fr



Viandes /
Produits Élaborés



Charcuteries



Pâtisseries
Charcutières



Barbecue



Plats Traiteur



Privilégiez les circuits courts avec Huguier Frères et consommez local !

Retrouvez-nous dans nos 3 magasins de l'Aube :



MAGASIN DE SAINT GERMAIN
mag.saintgermain@huguier-freres.fr
03 25 45 17 03

MARCHÉ DES ECREVOLLES
mag.ecrevolles@huguier-freres.fr
03 25 80 99 54

MAGASIN DE MAILLY-LE-CAMP
mag.mailly@huguier-freres.fr
03 25 37 30 25

RÉPONSES DES MOTS CROISÉS P58



S	E	S	O	R		N	I	S	S	V	R	G		E	O
	L	A		V		R	E	N	A	F		N	O	C	N
Y	R	R	E	F		Z			U		S	V	I	N	M
A				S	T		E	N	E	L	E	H		A	L
E	P	U	J		E	E	T	O	L	I	P		A	S	K
R		E	E	L	E	R	U	T	L	U	C		L	I	J
T	A	L	V		A	R	A	N	I	E		E	R	E	I
N	O	B	A	R	A	H	C	U	A	T	R	O	P		H
I	B		E	C	R	E	D		T	A	P	I	P		G
A		S	S	E		Y	H		T	E	P	I	E	P	F
S		V	I	S	E		E	N	O		R	E	D	E	E
	U		N	E	G	N	I	R	A	V	A	M	O	G	L
E		I	O	E	T	E	S		D	I	N	A	B	A	C
H	S	U		R	L	A	I	R	A	R	S		A	R	B
T	O	T		B		D		E	D	A	R	O	T	A	M
15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

L'AGENDA DE JANVIER À JUILLET 2023

JANVIER

Mardi 10 : Cinéma (à la salle des fêtes)

Dimanche 15 : Concert du Nouvel An présenté par l'Harmonie Batterie Fanfare d'Arcis (une seule séance à 15 h 00)

Mardi 24 : Don du sang

Dimanche 29 : Repas organisé par l'association ESNA (à la salle des fêtes)

FÉVRIER

Dimanche 5 : Pièce de théâtre présentée par la troupe COLAVERDEY de Charmont sous Barbuise (à la salle des fêtes)

Mardi 14 : Cinéma (à la salle des fêtes)

Dimanche 19 : Loto du KIWANIS

Dimanche 26 : Concours de Belote organisé par La Loutre Arcisienne

MARS

Vendredi 3 au lundi 6 : Secrets de Craie, exposition guidée et commentée, conférence... sur la craie qui a fait notre territoire. Par l'Association Géologique Auboise.

Vendredi 10 au dimanche 12 : P'tit week-end organisé par la Maison Pour Tous

Mardi 14 : Cinéma

Dimanche 19 : Loto organisé par Arcis Handball Féminin

Mardi 21 : Don du sang

AVRIL

Samedi 8 : Concert de printemps présenté par l'Harmonie Batterie Fanfare d'Arcis

Samedi 15 : Loto organisé par le comité des fêtes

Mardi 18 : Cinéma

Dimanche 23 : Foire commerciale et artisanale de printemps.

Journée des auteurs (à la salle des fêtes) Un salon pour rencontrer des écrivains locaux, historiens, les collections de la Société académique de l'Aube, des éditeurs, des dessinateurs... de l'Aube. Entrée libre et gratuite

MAI

Samedi 6 : Soirée de gala du KIWANIS Club Val d'Aube

Vendredi 8 : Cérémonie au monument aux morts

Mercredi 16 : Don du sang

Mardi 23 : Cinéma

JUIN

Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 : exposition des Roses du Val d'Aube

Mardi 13 : Cinéma

Mardi 20 : Palmarès de l'école de musique d'Arcis

Samedi 24 et dimanche 25 : gala de l'école de danse Pulsation

JUILLET

Mardi 11 : Don du sang

LE PAIN D'ÉPICES

Ingrédients :

500g de farine de blé (ou 300g et 200g de farine de seigle)

3 cuillères à soupe de sucre brun

500g de miel liquide (ou tiédir)

1 sachet de levure chimique

25cl de lait

1 orange ou cubes d'oranges confits

Épices (1/2 cuillère à café) : anis, gingembre, clous de girofle, cannelle, noix de muscade
ou 1 cuillère à café d'épices à pain d'épices

1 cuillère à soupe d'eau de fleur d'oranger



Cuisson : 1 heure 30
Thermostat : 130 °C



1. Faire bouillir le lait avec une pincée de sel, mettre à feu doux
2. Ajouter le miel puis laisser tiédir
3. Dans un récipient, tamiser la farine, la levure, le sucre brun, et les épices, bien mélanger.
4. Râper le zeste d'orange et l'eau de fleur d'oranger

5. Ajouter le mélange lait et miel
6. Bien mélanger, mettre dans un moule beurré
7. Laisser reposer une heure
8. Faire cuire le pain d'épices au milieu du four préchauffé pendant 1h30 à 130°C
9. Démouler, faire refroidir sur une grille



CONNAISSEZ-VOUS ARCIS-SUR-AUBE ?

Retrouvez des noms* de la voirie et de lieux publics de notre commune.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A								■		■					
B			■								■				
C					■			■							
D		■											■		■
E				■				■							
F							■			■				■	
G						■			■				■		
H		■													
I				■				■			■				
J			■									■		■	
K			■								■				
L		■							■			■	■		
M					■		■	■		■					
N				■								■			■
O		■								■					

HORIZONTALEMENT :

- A. Motocycliste. Une veuve philanthrope de notre commune*
- B. Accompagne souvent l'envoi en recommandé. Seul général ayant un nom de rue*. Affluence subite
- C. Remplace le RIB. Idem. Compatriote de Georges Brassens
- D. Notre ville jumelle*
- E. Grand lac régional. Commun au Rhône et à la Saône. Pâturages de haute montagne
- F. Observent attentivement et à l'insu. Utilitaire de Louis la Brocante. Économie sociale et solidaire
- G. Falsifiât les cartes ou les dés. Ami de la couturière. Morceau de sucre. Bien au début
- H. Son quai et sa rue rappellent l'usage de ce lieu*
- I. Cent m². Un allemand. Dieu solaire. Unité aérienne de l'Armée de terre
- J. Chiffres romains. Relatifs à une pratique religieuse
- K. Pronom possessif. Dirigée. Vêtement généralement féminin
- L. Belle de Troie. La fin des haricots. Matin
- M. Contestas. Ce Jules a sa rue*
- N. Bête, stupide. Errera. Aluminium
- O. Bâtitteur de la mairie qui a son avenue en face*. Ces fleurs ont leur rue et une exposition annuelle en notre commune*

VERTICALEMENT :

- 1. Cette promenade d'agrément suit l'emplacement de l'ancienne muraille de la ville*
- 2. Traverse Béziers. Contrarie la raie. Vallée bretonne. Amour vache de Zeus
- 3. Saisit avec force. Instrument à percussion composé de deux coupelles
- 4. Âne espagnol. Enseignement assisté par ordinateur. Classe préparatoire aux études supérieures
- 5. Coup de baguette donnée sur le tambour. Cette ruelle relie le quai et la rue du « H horizontal »*. Note
- 6. Seul colonel ayant une avenue*. Ils ont une résidence et une impasse qui se touchent*
- 7. Rejoint la Loire à Nantes. Acteur de la Révolution ayant sa place en notre commune*. Champion
- 8. Dans le doute. Indien du Colorado. Négation
- 9. Père de Mickey. Conçoit un objet. Calme et serein
- 10. Don fait par testament. Maison sur les contreforts d'une montagne, non loin du Paradis*
- 11. Boira par suctions répétées. Papa du Petit vampire et du Chat du Rabbïn
- 12. Tournera en dérision
- 13. Nombreux s'embrassent sous lui à l'an nouveau. Versus. Couleur des sapins de cette rue*. Au plus court (à)
- 14. Bien charpentée. Jamais à poil, mais inoffensif à plume. Dit des mots
- 15. Boisson anglaise. Plus longue rue de notre commune*

*Monsieur le Maire
Charles Hittler*

*les Maires-adjoints, les membres du conseil municipal,
ainsi que le personnel communal
vous souhaitent*

une très bonne année





RETROGRAD

ATELIER DE RESTAURATION AUTOMOBILE

Tôlerie - formage - Mécanique - Mise au point
Electricité - Spécialité en véhicules Anglais

Une équipe de 7 passionnés au service de passionnés
De la simple révision à la reconstruction totale



CONTACT :

49 RUE DE TROYES 10700 ARCIS SUR AUBE
06 45 28 09 92